



LA FIÈVRE DES SÉRIES GAGNE MONTRÉAL

› LES CONFIDENCES D'UN SCALPER
› MON BRACELET POUR UN BILLET
› LES SÉRIES POUR LES NULS
PAGES A2 ET A3

RÉJEAN TREMBLAY RENCONTRE BOB GAINEY PAGE 1 DU CAHIER SPORTS

ARIANE MOFFATT
LES AVENUES DE LA MODE URBAINE
PAGES 1 À 4
DU CAHIER ACTUEL



ARIANE MOFFATT

LE NOMBRE DES ENQUÊTES PUBLIQUES EST EN CHUTE LIBRE

LE BUREAU DU CORONER A LE PIED SUR LE FREIN

DENIS LESSARD
QUÉBEC – Les grandes enquêtes publiques des coroners québécois sont choses du passé. On en faisait 12 par année en moyenne, il y a cinq ans. On n'en a fait que trois l'an dernier. Deux l'année précédente. Sans l'annoncer officiellement, le Bureau du coroner a en pratique mis la hache dans ces opérations qui, médiatisées, avaient un impact certain sur l'opinion publique. Cette décision cause un malaise profond dans une institution que des employés ont quittée au cours des deux dernières années. Trois coroners-enquêteurs, payés plus de 110 000 \$ par année, se tournent pratiquement les pouces depuis deux ans.

› Voir FREIN en page A19

Népal L'opposition appelle à braver le couvre-feu



PHOTO GAUTAM SINGH, AP ©

Les autorités népalaises ont imposé le couvre-feu aujourd'hui à Katmandou, avec ordre de tirer à vue sur les contrevenants, alors qu'est prévue une vaste manifestation contre le roi Gyanendra. Contesté, celui-ci a pris les pleins pouvoirs le 1^{er} février 2005. La répression est montée d'un cran hier dans le petit royaume avec la mort de quatre manifestants tués par les forces de l'ordre dans l'est du pays. Nos informations en page A22.

FERMETURE DE DÉTACHEMENTS AU QUÉBEC

La GRC fait de maigres économies

NATHAËLLE MORISSETTE
OTTAWA – La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fait de maigres économies de 252 994 \$ par année à la suite de la fermeture controversée de neuf détachements dans les régions du Québec, a appris *La Presse*. Les maires des municipalités touchées par ces fermetures dénoncent ces économies de bouts de chandelles. Ils estiment que l'absence de surveillance policière sur leur territoire, notamment près des frontières, ouvre maintenant toute grande la porte aux activités criminelles. En 2005, pour justifier sa décision de mettre la clé sous la porte de neuf postes de détachement, la GRC a notamment invoqué des raisons économiques.

› Voir GRC en page A19

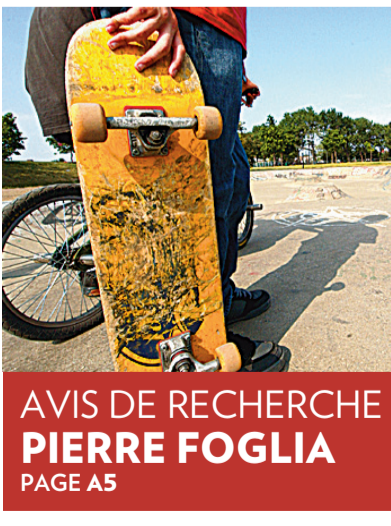
Indemnisation des victimes d'actes criminels

Québec offrira de l'aide aux proches

TOMMY CHOUINARD
QUÉBEC – Victoire pour Pierre-Hugues Boisvenu, le père de Julie, violée et assassinée en juin 2002. Le gouvernement Charest permettra sous peu aux proches des victimes d'actes criminels de recevoir de l'aide psychologique aux frais de l'État, une aide dont ils sont privés.

Le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, déposera au cours des prochaines semaines un projet de loi afin de revoir le régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). Les fonctionnaires du ministère de la Justice mettent la dernière main à la refonte d'une loi qui n'a pas été modifiée en profondeur depuis son adoption en 1971.

› Voir AIDE en page A18



AVIS DE RECHERCHE
PIERRE FOGLIA
PAGE A5

SOMMAIRE

Astrologie du jour	Actuel 6
Bandes dessinées	ARTS 10
Bridge	AFFAIRES 14
Décès	AFFAIRES 15 et 16
Forum	A 26 et 27
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 10
Monde	A 22 à 24
Mots croisés	AFFAIRES 14 et ARTS 10
Mots fléchés	ARTS 10
Mot mystère	ARTS 10
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 4 et AFFAIRES 12

Météo
Ensoleillé, maximum 18, minimum 4, plus de détails en page LA PRESSE AFFAIRES 16

6 21924 98765 1

4075 Ste-Catherine O. • 514-70-SUSHI • www.70sushi.com • Réservations toujours recommandées. Réservez en ligne.

Maintenant ouvert le samedi midi.

Dimanche au mardi
À partir de 19h00

LES SÉRIES MONTRÉAL S'ENFLAMME

Plusieurs centaines de partisans ont patienté, hier, devant la billetterie du Centre Bell, testant du même coup le nouveau système basé sur le hasard. Pendant ce temps, revendeurs, propriétaires de bars et de boutiques de souvenirs se préparaient à faire des affaires d'or.

BISBILLE DEVANT

Les amateurs écopent;

MARIO GIRARD
ET HUGO MEUNIER

La mise en vente des billets pour les matchs que le Canadien disputera la semaine prochaine au Centre Bell dans le cadre des séries éliminatoires a été l'occasion pour le club montréalais de tester la fameuse méthode du bracelet.

Conçu pour éloigner les revendeurs (*scalpers*), ce système semble pour l'instant semer la graine parmi les partisans et nullement empêcher le trafic clandestin.

À son arrivée à la billetterie du Centre Bell, chaque personne recevait un bracelet numéroté.

Les gens étaient ensuite divisés par groupe d'environ 150 personnes selon un ordre croissant (0-150, 151-300, etc.) Au hasard, un numéro fut tiré. Cette

« On a passé la nuit à geler, dit Réal Dauphinais, parti de Trois-Rivières pour se procurer de bons billets. C'est un manque de respect pour les fans. »

personne et toutes celles dont les numéros suivaient dans son groupe avaient directement accès à la billetterie. On est ensuite revenu au numéro un et on a procédé ainsi jusqu'à l'épuisement des billets.

Éprouvé lors de la vente des

billets pour le spectacle de Madonna, ce système a suscité le mécontentement chez plusieurs. « On a passé la nuit à geler, dit Réal Dauphinais qui était parti

de Trois-Rivières pour se procurer de bons billets. C'est un manque de respect pour les fans. Il faut revenir au principe du premier arrivé, premier servi. »

En conférence de presse hier après-midi, l'organisation du

Canadien a tenu à défendre cette méthode. « C'est le meilleur système compte tenu de la situation », dit Ray Lalonde, vice-président marketing et vente de l'équipe.

Affaires d'or

Avec ce système de bracelets, le Canadien espère éloigner les revendeurs qui rodent autour du Centre Bell et « donner aux fans des Canadiens une chance égale de se procurer des billets », pouvait-on lire dans un dépliant remis aux détenteurs de bracelets.

Oudayan Dutta, un partisan déçu de n'avoir pu se procurer des billets, croit que ce système est efficace.

45 minutes

Environ 45 minutes ont suffi pour écouler les 20 000 billets disponibles pour les trois premiers matchs de cette ronde d'ouverture des séries éliminatoires. Un peu moins de 7000 billets par partie étaient disponibles pour le grand public, sur une capacité totale de 21 273 sièges au Centre Bell. Le Tricolore a fait salle comble 41 fois cette année au Centre Bell, soit durant toutes les parties du calendrier régulier disputées à domicile.

Le Canadien en séries

Le Canadien de Montréal a pris part aux séries éliminatoires six fois au cours des 10 dernières années. À la dernière participation du club en 2003-2004, les Canadiens avaient éliminé les Bruins de Boston en première ronde, pour ensuite perdre en quatre parties aux mains du Lightning de Tampa Bay. Cette équipe avait plus tard remporté la Coupe Stanley.

eBay

Hier en fin d'après-midi, les premiers billets pour voir le Canadien ont fait leur apparition sur le site Internet de vente aux enchères eBay. Un internaute réclamait la rondelle somme de 217 \$ pour une paire de billets dans la section grise pour la première partie locale mercredi prochain. Dans les petites annonces de journaux, les revendeurs profitent aussi de la rareté des billets. « Il me reste deux billets à 110 \$ chacun dans les gris », a lancé l'un d'eux à *La Presse*, comme s'il s'agissait d'une aubaine. À la billetterie du Centre Bell, un billet dans la section grise se vend 43 \$.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Ces partisans du Canadien espèrent sans doute que leurs favoris seront plus chanceux qu'eux. Ils souhaitent pouvoir goûter à la frénésie des séries au Centre Bell. Le tirage au sort n'en a pas voulu ainsi. Ils devront se contenter de suivre les matchs des Glorieux à la télévision.

Les partisans dévoilent leur CH

MARIO GIRARD

Ça y est ! Les partisans du Canadien ont la fièvre. Devant le Centre Bell, ils ont profité du beau temps d'hier et de l'ouverture des guichets pour étaler le CH qu'ils ont tatoué sur le cœur malgré les aléas des derniers mois.

Premier signe de cette frénésie : la vente des billets au Centre Bell pour les matchs que le Ca-

Le temps des pronostics

Devant la billetterie, les pronostics fusaient de toutes parts : « Le Canadien gagnera en six », soutenait ainsi Sébastien Couture.

D'autres partageaient des superstitions : « Les gens disent que Madonna va nous porter chance, a souligné Élise Bergeron. La dernière fois qu'elle est venue chanter à Montréal, en

« On veut voir ces matchs pour l'ambiance des éliminatoires, un point c'est tout. »

nadien disputera à domicile à compter de la semaine prochaine contre les Hurricanes de la Caroline.

D'ardents partisans n'avaient pas hésité à passer la nuit à la porte des guichets, et les billets s'étaient tous envolés 45 minutes après l'ouverture. « C'est l'une de nos meilleures performances », a dit Ray Lalonde, vice-président marketing et ventes du Canadien.

Les nombreux fans venus se procurer un billet ne veulent qu'une chose : vivre des émotions. « On veut voir ces matchs pour l'ambiance des éliminatoires, un point c'est tout », dit Jean-François Boudreau.

1993, le Canadien a gagné la Coupe Stanley. Et comme elle sera ici les 21 et 22 juin, ça devrait nous aider. »

Assis sur le gazon, Bernard Saint-Denis attendait en solitaire. « Si Huet tient le coup, on gagnera la Coupe », a dit cet ancien fan des Nordiques.

Le rôle que devra jouer Cristobal Huet, le gardien de but de l'équipe, est revenu souvent dans les conversations. « Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai vu récemment des figurines de José Théodore chez Métro à 50 % de rabais », a noté Élise Bergeron.

Bon pour le commerce

À la boutique de souvenirs of-

fiels du Canadien, on a d'abord refusé de nous parler. Mais après quelques manifestations d'insistance de notre part, un vendeur nous a dit que depuis le début de la saison, la vente des objets va très bien. « On vend beaucoup de chandails classiques et des t-shirts », a-t-il dit sans vouloir préciser quel joueur avait la cote en ce moment.

Juste à côté de la boutique, le restaurant La Cage aux Sport se prépare à vivre de grands jours. « Nous sommes très populaires auprès de ceux qui ne peuvent assister aux matchs, dit la gérante, Fernanda Botelho. En venant ici, les fans se sentent près de l'action. Il savent que ça se déroule à quelques mètres d'eux. »

La semaine prochaine, pour les deux premiers matchs des séries à Montréal, M^{me} Botelho va doubler ses effectifs. Près de 70 serveurs présenteront quelque chose comme 6000 ailes de poulet à 600 clients.

Rue de La Montagne, le restaurant Bâton Rouge se prépare pour ces soirées.

« Ça crée une fièvre, dit Mathieu Carignan, un serveur. Et quand les gens sont comme ça, ils dépensent plus. »

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST
ACIER ET OR JAUNE



Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651

LES SÉRIES MONTRÉAL S'ENFLAMME

LA BILLETTERIE

les scalpers rigolent

« Autrefois, les scalpers payaient des gens pour passer la nuit jusqu'à l'ouverture des guichets. Là, ils doivent rôder autour des gens dans l'espoir de repérer les gens qui auront la chance d'entrer. »

« Tickets! Billets! Tickets! », lançait pourtant une poignée de revendeurs rencontrés hier autour du temple du hockey. Ces derniers assurent que cette chasse aux sorcières n'affectera en rien leurs revenus. Au contraire, ils sont convaincus que les séries éliminatoires leur feront faire des affaires d'or.

Casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, moustache grisonnante, joint entre les doigts, Bert vend des billets dans la rue depuis 10 ans. « Leur système de bracelets,

c'est de la marde! On a plein d'autres spots dans le réseau Admission », a-t-il commenté.

Avis aux intéressés, Bert assure qu'il n'aura aucun mal à trouver des billets pour les séries élimina-

« Leur système de bracelet, c'est de la marde! On a plein d'autres spots dans le réseau Admission. »

toires, peu importe la quantité. Il suffit d'être prêt à allonger le prix, d'ordinaire exorbitant, proposé par les revendeurs clandestins. « J'ai des billets à 150, 250 et 500 \$ pour toutes les parties », a souligné Bert.

Les revendeurs rencontrés se montrent toutefois évasifs sur les

fruits que rapporte leur commerce clandestin. « On peut faire entre 500 \$ et 4000 \$ de profit par jour », a estimé Bert, qui se dit employé par « de gros scalpers ».

« Ils me donnent un gros salai-

re », a-t-il précisé.

En cours d'entrevue, le patron de Bert, Jake, est d'ailleurs venu se mêler à la conversation. Lunettes fumées et cellulaire collé sur l'oreille, Jake est dans la « business » depuis 25 ans. L'idée de distribuer des bracelets le fait bien rire aussi. « Les scalpers vont

toujours trouver des billets », a-t-il laissé tomber.

Selon Jake, une cinquantaine de revendeurs clandestins gravitent autour du Centre Bell. « Avec ceux qu'on retrouve sur Internet ou dans les petites annonces, il y en a environ 200 à Montréal », a calculé Jake.



LA FOLIE DES SÉRIES
Suivez-vous le Canadien en séries éliminatoires? Répondez à notre question du jour sur www.cyberpresse.ca

Les séries pour les nuls

Pour ceux qui débarquent d'une autre planète, émergent d'un profond coma de plusieurs décennies ou viennent de se découvrir un intérêt soudain pour leur sport national, voici, en résumé, le fonctionnement des séries éliminatoires. Les équipes s'affrontent selon une formule « quatre de sept » dans le jargon. Concrètement, la première formation qui remporte quatre parties élimine l'équipe adverse. Le club gagnant accède ensuite à la deuxième ronde des séries éliminatoires. Puis viennent les deux finales d'associations (Est et Ouest). Les deux équipes finalistes se disputeront ensuite la Coupe Stanley.

Hugo Meunier



Elle de quoi sourire, Stéphanie Chiasson. Les dieux du hasard veillent sur elle : son numéro est sorti le premier. Elle a ainsi pu mettre la main sur ces billets tant convoités. Notre journaliste, lui, est reparti bredouille, comme bien d'autres amateurs de hockey.

Le bracelet numéro 1249

MARIO GIRARD

10h20. Il fait un temps splendide. Devant la billetterie du Centre Bell, nous sommes des centaines à attendre l'ouverture des guichets prévue à midi. Un gars

Derrière moi, une fille sort de la file. C'est la chanceuse. Tous les journalistes présents se ruent sur elle. En trois secondes, elle quitte sa peau d'étudiante et devient Céline Dion à la sortie du Caesar's Palace.

me dit d'aller chercher au plus vite mon bracelet car ici, sans bracelet, tu n'es rien. Dans le hall, on nous emmène mon poignet gauche du bracelet portant le numéro 1249.

10h24. Je retourne faire la queue. Les préposés tentent de former des groupes ordonnés en fonction des numéros. C'est la confusion totale. Une question

revient : comment ça marche, ce maudit système ?

11h. Un préposé prend le porte-voix. Tout le monde se tait. On retient notre souffle. Il annonce le numéro 1282. Un nuage gris passe. Je suis foutu. Cer-

tains huent le monsieur du porte-voix, d'autres se rappellent soudainement cette phrase célèbre : les derniers seront les premiers.

Derrière moi, une fille sort de la file. C'est la chanceuse. Elle s'appelle Stéphanie Chiasson. Tous les journalistes présents se ruent sur elle. En trois secondes, elle quitte sa peau d'étudiante

en optométrie de l'Université de Montréal et devient Céline Dion à la sortie du Caesar's Palace. Mieux encore, elle éclipse d'un coup de hanche l'autre Stéphanie, celle de *Loft Story*. Stéphanie Chiasson est une star. Elle a le privilège de faire la queue encore pendant une heure devant la billetterie tout étant assurée d'avoir accès à un préposé.

Midi. Stéphanie et ses sujets entrent dans le Centre Bell. Les autres, ceux qui sont encore entre les clôtures de métal, ont de l'écume au bord des lèvres.

12h08. Stéphanie fait une sortie triomphale. Elle est maintenant Marilyn Monro sous le crépitement des appareils photo. Elle montre fièrement les billets qu'elle partagera avec ses amis pour fêter la fin de session. Et moi? Moi je reste là avec mon bracelet rouge numéro 1249, et je déteste toutes les Stéphanie de la terre.



Attention! C'est le moment de révéler le numéro gagnant. Il y a eu beaucoup d'appelés, mais peu d'élus!

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

ACTUALITÉS



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le truc — ou le troc — de Kyle MacDonald a fait des petits : d'un trombone rouge... et de fil en aiguille, voilà que le Montréalais se retrouve aujourd'hui avec un an de loyer gratuit à Phoenix.

Un trombone contre une maison

TRISTAN PÉLOQUIN

Le 12 juin dernier, Kyle MacDonald s'est réveillé en se disant que son appartement du Plateau Mont-Royal lui coûtait trop cher. En jetant un coup d'oeil sur son bureau, il a trouvé une solution miracle à son problème : un vulgaire trombone rouge, qui allait l'emmenner, 10 mois plus tard, tout près d'acquiescer une maison sans débours le moindre sou.

« Je me suis rappelé *The Bigger, The Better*, un jeu auquel je jouais quand j'étais petit et qui consiste à échanger un objet contre un autre de plus grande valeur », explique le Montréalais de 26 ans, joint à Phoenix, en Arizona, où il habite depuis qu'il a échangé un contrat de disque contre un an de loyer gratuit.

Avant d'en arriver là, Kyle MacDonald a d'abord lancé un blogue (www.oneredpaperclip.blogspot.com), où il a proposé d'échanger son trombone rouge contre n'importe quoi. Une femme de Vancouver a répondu à l'appel, lui proposant d'échanger contre le trombone un stylo en forme de poisson. À peine la transaction réalisée, une autre offre arrivait de Seattle, où un homme proposait d'échanger une poignée de porte contre le crayon fraîchement acquis par Kyle.

Le petit jeu a rapidement pris de l'ampleur. La poignée de porte a été troquée contre un poêle à gaz Coleman pour le camping, lui-même échangé contre une génératrice de 1000 watts, que le blogueur est allé cueillir à San Clemente, en Californie.

Puis de fil en aiguille, à mesure

que l'histoire était reprise par les médias américains, la génératrice s'est transformée en motoneige, en voyage en Colombie-Britannique, en camionnette, en contrat de disque, pour finalement prendre la forme d'un an de loyer gratuit à Phoenix.

Plus près du but que jamais

Maintenant au coeur d'un phénomène qui le dépasse, Kyle reçoit plus de 400 offres d'échange par courriel chaque jour, et admet qu'il ne sait plus trop quoi choisir. Un homme originaire de Grande-Bretagne lui propose sa luxueuse maison d'Hollywood pour tout l'été. « La maison est complètement décorée et est dotée d'un bar annexé à la piscine, d'une table de poker professionnelle, d'un téléviseur au plasma de 50 pouces (...). Et comme ce n'est

pas assez, la maison vient aussi avec une Porsche décapotable », peut-on lire sur le bogue.

Une danseuse nue japonaise offre aussi au Montréalais une « danse contact » d'une durée de 24 heures dans un bar de Tokyo, d'une valeur estimée à 17 280 \$.

Mieux encore, une employée d'une firme d'architectes de Phoenix propose de dessiner les plans de la future maison de Kyle. Les plans devront cependant être approuvés par une tierce personne, prévoit l'offre, puisque l'employée n'est pas une architecte patentée.

« Je ne sais pas encore ce qui est le mieux pour me rapprocher de mon objectif, indique Kyle. Je me donne jusqu'à vendredi pour faire mon choix. Mon but ultime reste d'acquiescer une maison ; pas de faire de l'argent. »

Des heureux

Quoi qu'il en soit, la cause de Kyle fait, semble-t-il, beaucoup d'heureux. Bruno Taillefer, l'homme qui a échangé sa camionnette datant de 1995 contre un voyage à Yahk, en Colombie-Britannique, où il a livré la motoneige en compagnie de Kyle, affirme que l'exercice lui a permis de se faire des dizaines de nouveaux amis.

« L'échange n'était clairement pas à mon avantage sur le plan financier. Mais le voyage en a valu le coup. En arrivant à Yahk, des gens venus de Washington pour être témoins de l'échange voulaient que je leur signe un autographe, raconte-t-il. Si je peux maintenant échanger quelque chose d'autre avec Kyle pour l'aider à acquiescer sa maison, je n'hésiterai pas à le faire. »



LA CRÈME ANGLAISE.



LA DYNAMIQUE ET ABORDABLE MINI COOPER CLASSIQUE.

- TENUE DE ROUTE « GO-KART »
- 6 COUSSINS GONFLABLES
- CLIMATISATION
- FREINS ABS À DISQUE AUX 4 ROUES
- GARANTIE 4 ANS/80 000 KM
- AVERTISSEUR DE BASSE PRESSION DES PNEUS

à partir de **23 500 \$**

CONCESSIONNAIRES MINI

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Québec
(450) 445-MINI (6464)
www.minibrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval, Québec
(514) 773-MINI (6464)
www.minilaval.com

MINI MONT ROYAL
4090, Jean-Talon Ouest
Montréal, Québec
(514) 289-MINI (6464)
www.minimontroyal.ca

La Ville de Québec est paralysée

CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

QUÉBEC — Les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin ont utilisé, hier, un droit d'opposition que leur confère la loi qui a créé les conseils d'agglomération et provoqué, du coup, la paralysie administrative de la Ville de Québec.

Les grands projets prévus dans la première année du programme triennal d'immobilisations sont ainsi reportés de quelques mois, au grand désespoir du conseiller Ralph Mercier, qui voit poindre une aug-

Deux villes défusionnées provoquent la paralysie administrative.

mentation des coûts prévus puisque les travaux ne pourront commencer à temps.

« C'est capoté quand on y pense », s'est exclamée la mairesse Andrée Boucher après la séance du conseil d'agglomération. Muette comme une carpe pendant toute l'assemblée, la mairesse Boucher a assisté, dans un silence évocateur, au gel de la Ville qu'elle dirige depuis novembre 2005.

« Les fusions, c'était de la folie, les défusions, c'était une imbécillité de la façon que ça a été mené », a résumé pour sa part le maire de L'Ancienne-Lorette, Émile Loranger, à l'issue des votes.

Comment la Ville de Québec a-t-elle pu en arriver à une telle situation ?

Au moment d'accorder le droit aux défusions municipales, le gouvernement du Québec a décidé de créer une superstructure — le conseil d'agglomération — pour permettre aux villes qui retrouvaient leur auto-

nomie de participer à la gestion des dépenses des équipements reliés à la grande ville de Québec.

Pour les maires des villes concernées, la question du partage des revenus doit aussi être prise en compte. C'est ainsi qu'à chaque séance, ils posent des questions pour s'assurer que lesdites dépenses relèvent bien de l'agglomération, réclamant du directeur général de la Ville de Québec (qui a la responsabilité de gérer le budget d'agglomération) de leur fournir un rapport détaillé sur le partage des coûts.

« Une demande comme cela, pour tous les cas, ça va nous prendre de 200 à 300 fonctionnaires de plus, a répliqué, déconfit, Alain Marcoux, directeur général de la Ville de Québec. On a imaginé un processus simple pour confectionner le budget et il va falloir en trouver un autre pour répondre à ces interrogations. »

Or, si les maires ont le droit de voter contre l'adoption d'un règlement d'emprunt s'ils ne sont pas d'accord, ils ont aussi la possibilité d'utiliser un droit d'objection auprès de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, qui devra alors trancher la question. Cette objection doit être manifestée dans les 30 jours suivant la réunion du conseil d'agglomération.

Insatisfaits des réponses sur le partage des coûts, Émile Loranger et le représentant de la Ville de Saint-Augustin, Denis Lapointe, ont signifié, hier, qu'ils allaient se prévaloir de leur droit d'objection auprès de la ministre.

Tant et aussi longtemps que la ministre n'a pas rendu sa décision, ce qui peut prendre quelques mois, selon le conseiller François Picard, le processus d'emprunt est mis sur la glace.

« Ce n'est pas la faute des gens de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin, analyse M^{me} Boucher. Ils n'ont rien d'autre pour se défendre. On leur a donné le droit de se défusionner, mais on leur a aussi attaché les pattes au poêle. »



STEPHEN HARPER
Lisez en début d'après-midi le compte-rendu du discours du premier ministre Harper sur www.cyberpresse.ca



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Mardi, le premier ministre Harper a demandé aux partis de l'opposition s'ils étaient prêts à renverser son gouvernement minoritaire pour s'opposer à son projet d'allocation de 1200 \$ qu'ils désapprouvent.

La Coalition pour les services de garde fait une contre-proposition à Harper

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Pour être vraiment juste, ce n'est pas une allocation imposable de 1200 \$ qu'il faut donner aux parents, mais un crédit d'impôt remboursable du même montant. C'est ce que plaide la Coalition pour la consolidation des services de garde et des services aux familles, qui a élaboré une contre-proposition au projet du premier ministre Stephen Harper d'offrir aux parents une allocation imposable de 1200 \$ par enfant de moins de 6 ans. Cette allocation doit remplacer la participation fédérale au financement des services de garde mis sur pied par les provinces. La Coalition a réuni ses membres hier — Association québécoise des

centres de la petite enfance, Association des services de garde en milieu scolaire, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, CSN, FTQ, CSQ et autres — pour discuter de cette contre-proposition. En entrevue avec la Presse Canadienne, la porte-parole de la Coalition et présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, a soutenu que le crédit d'impôt remboursable de 1200 \$ proposé par la Coalition coûterait sensiblement la même chose au gouvernement Harper, tout en étant plus équitable pour l'ensemble des familles. Selon les calculs de la Coalition, l'allocation imposable de 1200 \$ de M. Harper sera désavantageuse

pour les familles touchant un revenu entre 20 000 \$ et 40 000 \$. « L'idée d'un crédit d'impôt remboursable peut faire son chemin auprès des partis d'opposition, alors il n'est peut-être pas trop tard. Tant qu'à annoncer une mesure de soutien aux familles, qu'elle soit juste et équitable », s'exclame M^{me} Asselin. Selon la proposition de la Coalition, les familles dont le revenu est inférieur à 36 400 \$ — une somme reliée au Supplément de la prestation fiscale canadienne pour enfant — recevraient le plein montant de 1200 \$. Pour les revenus supérieurs à ce seuil, le montant serait progressivement diminué, mais toutes les familles recevraient au moins 700 \$ par enfant de moins de six ans, une

sorte de « plancher universel », explique-t-on dans le document de travail de la Coalition. Selon les calculs de la professeure Ruth Rose, du département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, réalisés pour le compte de la Coalition, cette contre-proposition coûterait « un peu moins de 2 milliards ». Ces sommes versées en soutien aux familles sont certes importantes, mais elles ne doivent pas remplacer l'accès à des services de garde de qualité, prend soin de préciser M^{me} Asselin. « Ça ne dispense pas du fait qu'il faut un programme qui permette de financer des services de garde à la grandeur du pays. On ne peut pas opposer des allocations aux familles au développement d'un

réseau de services de garde accessibles et de qualité », opine-t-elle. La Coalition « est en démarche pour rencontrer » des représentants du gouvernement Harper au sujet de sa contre-proposition. Elle ne croit pas qu'il soit trop tard, malgré l'imminence du dépôt du premier budget du gouvernement Harper. Mardi, le premier ministre Harper a demandé aux partis de l'opposition s'ils étaient prêts à renverser son gouvernement minoritaire pour s'opposer à son projet d'allocation de 1200 \$ qu'ils désapprouvent. M^{me} Asselin a refusé de critiquer cet ultimatum. « C'est aux partis politiques de voir les meilleures stratégies ; nous on ne se situe pas dans les stratégies partisanes, politiques. »

VACANCES D'ÉTÉ ENSOLEILLÉES

Cayo Coco NH Krystal Laguna Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1049 \$ LE 28 AVR	Santa Lucia Club Maya 11 NUITS, TOUT-COMPRIS 999 \$ LE 25 AVR	Santa Lucia Gran Club Santa Lucia 11 NUITS, TOUT-COMPRIS 1099 \$ LE 25 AVR	Punta Cana Grand Paradise Bavaro Beach 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1099 \$ LE 27 AVR
Puerto Plata Azurro Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 849 \$ LE 28 AVR	Varadero Coralia Cuatro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 849 \$ LE 30 AVR ET 7 MAI	Varadero Playa Calista 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 949 \$ LE 30 AVR ET 7 MAI	Varadero Coralia Club Playa De Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999 \$ LE 30 AVR ET 7 MAI
Varadero Coralia Club Playa De Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 939 \$ LE 19 JUIN	La Romana Hamaca Coral By Hilton 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899 \$ LE 19 JUIN	Puerto Plata Beach Club Cottres 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799 \$ LE 26 JUIN	Punta Cana Grand Paradise Bavaro Beach 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999 \$ LE 3 JUIN

ÉPARGNEZ 20 \$ PAR RÉSERVATION Pour réclamer votre prime en ligne inscrivez LP1 dans la bannière des promotions ou mentionnez le quand vous réservez par téléphone.

GoTravelDirect.com
(514) 849.3344 • 303 rue Émery

GO TRAVEL DIRECT

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50\$ par tranche de mille dollars en supplément.

Tissus Dorés

Magnifique sélection de tissus pour tous les usages

Décoration, toile, toile de fond, revêtement, jusqu'à 110", tissu croisé, drill, et beaucoup plus encore, à prix de gros.

5425, av. Casgrain (angle Maguire) suite 101 514-272-5314
Lundi au vendredi 9h à 17h Samedi 9h à 12h

AVIS PUBLIC DU CRTC

Canadä

- L'ENSEMBLE DU CANADA. 3773221 CANADA INC. demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 appelée G4techTV, en modifiant la nature du service en vue de consacrer jusqu'à 15 % de sa programmation hebdomadaire à la catégorie 7 (émissions dramatiques et comiques). EXAMEN DE LA DEMANDE : 333, rue Bloor E., Toronto (Ont.).
- L'ENSEMBLE DU CANADA. BELL EXPRESSVU INC., (l'associé commandité) et BCE INC. et 4119649 CANADA INC. (associés dans la société en nom collectif appelée HOLDINGS BCE S.E.N.C., qui est l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de BELL EXPRESSVU LIMITED PARTNERSHIP demande l'autorisation d'ajouter une condition de licence pour l'entreprise de programmation de vidéo sur demande (VSD) appelée Vu! On Demand, approuvée dans Service nationale de vidéo sur demande, Décision de radiodiffusion CRTC 2004-479, 8 novembre 2004. Pour plus amples informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : 110, rue O'Connor, 7^e étage, Ottawa (Ont.).

Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser L'UNE des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le 3 mai 2006 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2006-35

PAIEMENT COMPTANT

Nous achetons les bijoux, diamants, montres et tableaux de qualité.

La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé et de payer sur-le-champ. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

Bijoux
Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels, or, monnaie et platine sous toutes les formes.

Diamants
Toutes les formes et toutes les tailles.

Montres
Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.

Tableaux
Oeuvres européennes et canadiennes des 19^e et 20^e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis 14^e.

ARTGOLD
VENDÔME 4937, rue Sherbrooke Ouest (514) 484-3515

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Canadä

Le CRTC invite les parties intéressées à se prononcer sur une proposition d'ordonnance d'exemption relative aux entreprises de réseaux qui offrent de la programmation provenant de stations autorisées de radio ou de télévision et diffusée simultanément par une ou des stations de radio autorisées ou exemptées. L'ordonnance d'exemption proposée est annexée au présent avis. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'avis public.

Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant L'UNE des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 1^{er} mai 2006. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2006-40



VINCENT MARISSAL

Cynisme à la garderie

Paul Martin a peut-être perdu son poste de premier ministre, mais il n'a pas perdu ses vieilles habitudes, notamment celles de lire beaucoup et d'appeler ses amis à tout moment pour discuter des sujets qui le préoccupent.

Par moment, ça tourne carrément à l'obsession. Il faut dire que M. Martin supporte mal la solitude et qu'il s'ennuie terriblement du pouvoir. En plus, comme il a passé 10 ans à rêver du poste de premier ministre, mais seulement deux ans à l'occuper, l'ancien chef libéral constate aujourd'hui que son héritage est mince.

En ce moment, ce qui préoccupe Paul Martin, c'est le plan de Stephen Harper pour les services de garde ou, pour être plus exact, le plan de M. Harper pour démanteler le plan libéral de services de garde. En déchirant l'entente fédérale-provinciale conclue entre le défunt gouvernement Martin et les provinces pour la création d'un réseau national de garderie, M. Harper balance au panier le principal chapitre de ce qui aurait pu devenir l'héritage de Paul Martin.

Malheureusement pour lui, M. Martin n'a plus d'influence sur le caucus ni sur son parti et il ne peut rien contre le plan Harper. L'ancien premier ministre peut faire tous les téléphones qu'il veut, cela ne fera que lui confir-

mer une implacable vérité du milieu politique : si on se sent parfois seul quand on est au sommet, on l'est encore davantage quand on en dégringole.

Ce n'est pas pour tourner le fer dans la plaie, mais dans le dossier des garderies, Paul Martin n'a que lui-même à blâmer. Les libéraux, qui ont été au pouvoir de 1993 à 2006, parlent d'un programme na-

À l'approche de l'été, l'opposition ferait mieux de mettre son énergie à pousser le gouvernement à atténuer les hausses de prix du pétrole, qui s'annoncent salées.

tionnel de garderies depuis près de 20 ans, sans jamais avoir accouché. Ce n'est qu'à la fin du règne de son gouvernement minoritaire que Paul Martin a créé avec les provinces l'embryon bien fragile d'un tel programme.

Si Stephen Harper, dont le gouvernement est encore plus minoritaire que celui de M. Martin, arrive à imposer sa politique dans les premiers mois de son mandat, comment se fait-il que les libéraux n'aient pu faire mieux que de promettre un réseau dont on n'a jamais vu l'ombre du début ? Ce n'est certainement pas par manque de moyens.

Stephen Harper lui, fonce, narguant même l'opposition au passage. « Votez contre le budget dans quelques semaines si vous avez le *guts* de priver les parents de 1200 \$ par année et par enfant », a-t-il lancé aux partis de l'opposition mardi à Vancouver.

Facile, parce que dans les faits, l'opposition n'a pas la moindre envie de se retrouver en campagne

électorale maintenant, surtout pas en portant l'odieux d'avoir privé les parents d'une subvention de 1200 \$, 2400 \$ ou 3600 \$ par année selon le nombre d'enfants.

Bataille perdue d'avance

Le Bloc québécois et le NPD proposent plutôt la voie fiscale, mais c'est une bataille perdue d'avance. À l'approche de l'été, l'opposition ferait mieux de mettre son énergie à pousser le gouvernement à atténuer les hausses de prix du pétrole, qui s'annoncent salées.

Mais les garderies, oubliez ça, Stephen Harper ne reculera pas sur ce point majeur de son pro-

gramme politique puisqu'il sait fort bien que cela lui sera rentable électoralement.

« Nous avons été élus sur cette promesse, nous savons qu'elle est populaire. Elle est particulièrement populaire auprès des parents d'enfants d'âge préscolaire et nous allons aller de l'avant », a dit M. Harper. On peut être contre, mais on ne peut être surpris.

Cela dit, Stephen Harper ne peut parler de « programme de garderies universel », comme il l'a fait cette semaine.

Ce qu'il propose n'est pas un plan de garderies. Ce n'est même pas un plan fiscal, c'est un plan électoral. On appelle cela du clientélisme, et c'est exactement ce dont a besoin M. Harper pour remporter une majorité.

Le plan de M. Harper repose d'abord et avant tout sur le cynisme des parents las des promesses du précédent régime. Qu'ils vivent au Québec, où les garderies sont subventionnées, ou ailleurs où les garderies coûtent les yeux de la tête, les parents savent fort bien que le plan Harper ne règle pas le vrai problème d'accessibilité à des services de garde de qualité et abordables. Mais ils en ont marre d'attendre le mythique réseau national, alors ils vont prendre le chèque de M. Harper avec

plaisir en se disant que c'est mieux que rien.

Les anglophones ont une belle expression pour ce genre de programme : *good politics, bad policy*. En toute honnêteté pour les parents, Ottawa devrait insérer une note avec les chèques pour les prévenir de ne pas tout dépenser parce que le fisc viendra en rechercher la moitié à la fin de l'année.

Le plan Harper est cynique aussi parce qu'il fait la preuve, encore une fois, du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces. Le gouvernement fédéral qui a des surplus à ne plus savoir qu'en faire et qui s'achète des votes en dépensant dans un champ de compétence provincial au lieu de baisser les impôts ou d'en redistribuer aux provinces. Exactement ce que les conservateurs reprochaient aux libéraux il y a quelques mois à peine.

Mais Stephen Harper est maintenant au pouvoir. Et en pleine lune de miel. Ce midi, il y aura plus de 1900 personnes au Palais des congrès pour entendre son discours devant la chambre de commerce de Montréal, un record d'assistance qui appartenait à Pierre Trudeau depuis 1980.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

Harper, apôtre du « fédéralisme d'ouverture »

1800 personnes iront écouter le premier ministre à Montréal

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – À l'occasion de son premier discours d'importance en sol québécois depuis les élections générales du 23 janvier, Stephen Harper se fera l'apôtre aujourd'hui d'une nouvelle ère de collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces, en particulier le Québec.

Le premier ministre, qui a entrepris la semaine dernière une tournée pancanadienne pour faire la promotion des cinq priorités contenues dans le discours du Trône de son gouvernement, vantera les mérites du « fédéralisme d'ouverture » qu'il dit pratiquer envers les provinces depuis qu'il a pris le pouvoir.

Il a choisi Montréal pour expliquer la volonté de son gouver-

nement d'accorder un plus grand rôle au Québec sur la scène internationale et de corriger le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

(Harper) dénoncera la vision du fédéralisme du Parti libéral du Canada, qui croit que « tout doit être décidé à Ottawa », et critiquera la position du Bloc québécois qui croit que « tout doit être décidé à Québec. »

Dumont, Tremblay et cie

M. Harper prononcera son discours devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, le chef de l'Action démocratique du

Québec, Mario Dumont, et le maire de Montréal, Gérald Tremblay, seront présents à l'événement, auquel sont attendus quelque 1800 personnes.

fédéralisme du Parti libéral du Canada, qui croit que « tout doit être décidé à Ottawa », et critiquera la position du Bloc québécois qui croit que « tout doit être décidé à Québec », a-t-on expliqué hier.

Les Québécois courtisés

Depuis qu'il a chassé les libéraux de Paul Martin du pouvoir, Stephen Harper s'emploie à courtiser les Québécois. Il a notamment rencontré son homologue québécois, Jean Charest, à trois reprises, s'attirant du coup les foudres du premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, et des libéraux fédéraux qui l'accusent de négliger les autres régions. De toute évidence, les stratèges conservateurs misent sur le Québec pour remporter

une majorité aux Communes aux prochaines élections.

Retour sur les cinq priorités

Dans son discours du Trône présenté le 4 avril, le gouvernement Harper a dit vouloir concentrer ses énergies sur cinq priorités : réduire le fardeau fiscal des contribuables ; nettoyer les moeurs politiques à Ottawa ; lutter contre le crime ; diminuer les délais d'attente pour obtenir des soins de santé, et accorder aux parents une allocation de garde de 1200 \$ par année par enfant de moins de 6 ans.

M. Harper s'est rendu à Saint-Jean, à Terre-Neuve, la semaine dernière ; à Burnaby, en Colombie-Britannique, mardi, et à Winnipeg hier. Après son arrêt à Montréal, aujourd'hui, M. Harper terminera sa tournée pancanadienne à Toronto demain.

CLASSE C
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC^{MC}

CLASSE E
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC^{MC}

FAMILIALE DE CLASSE E
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC^{MC}

CLASSE S
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC^{MC}

CLASSE M
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC^{MC}

CLASSE R
À TRACTION INTÉGRALE 4MATIC^{MC}

Difficile de rester humble quand on est « Première aux essais » :

► **LA CLASSE E 4MATIC^{MC} À TRACTION INTÉGRALE.** « Première aux essais » d'après la revue Auto Motor & Sport, la Classe E 4MATIC^{MC} à traction intégrale entièrement automatique est dotée d'un puissant V6 de 3,5 litres à DACT, ou d'un V8 musclé de 5 litres. Venez sans tarder mettre à l'essai chacun des modèles 4MATIC^{MC} de cette remarquable gamme. Découvrez les avantages d'une conduite toutes saisons. www.mercedes-benz.ca. Mercedes-Benz. N'attendez-plus.

Mercedes-Benz

3394540A
Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

L'Ontario mentirait sur le déséquilibre

Le gouvernement McGuinty surévalue de 5 milliards son manque à gagner, selon Ottawa

PRESSE CANADIENNE

SAINT-JEAN, T.-N. — Le gouvernement ontarien fait des affirmations trompeuses quand il soutient que la province est privée de milliards de dollars par Ottawa, disent des notes préparées à l'intention du ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty.

Le gouvernement libéral ontarien affirme que sa province n'obtient pas sa juste part des revenus fédéraux parce qu'Ottawa a perçu 23 milliards de plus en impôts et taxes auprès des Ontariens que ce qu'il a versé à la province, sous forme de services fédéraux, en 2004.

Selon les notes obtenues par le

journal *St. John's Telegram*, de Terre-Neuve, en vertu de la loi d'accès à l'information, cet argument ne reflète pas la complexité de la participation de l'Ontario à la fédération, non plus que les

« L'Ontario a une contribution plus importante parce qu'elle a une plus grande concentration de contribuables à revenus élevés. »

avantages que ses citoyens en tirent.

Toujours d'après ces notes, il y a de bonnes raisons à cet écart, notamment le fait que les résidents de l'Ontario paient plus

d'impôts parce qu'ils sont généralement plus riches, et qu'ils ont moins besoin des programmes sociaux fédéraux.

Les notes chiffrent aussi l'écart à 18 et non à 23 milliards, à par-

tir de données de Statistique Canada.

L'écart « est principalement une conséquence de la relative prospérité de l'Ontario et de la progressivité des systèmes fiscal et

de transferts du Canada (...) ».

« Les citoyens plus aisés de toutes les provinces paient plus d'impôts fédéraux et ont moins besoin des programmes d'aide fédéraux que ceux qui ont de plus faibles revenus. »

« L'Ontario a une contribution plus importante parce qu'elle a une plus grande concentration de contribuables à revenus élevés. »

La semaine dernière, le premier ministre ontarien Dalton McGuinty a été critiqué par les autres premiers ministres provinciaux à cause de son opposition à une réforme de la péréquation. M. McGuinty a plaidé

que les contribuables ontariens versaient déjà suffisamment d'argent aux provinces les plus pauvres.

Hier, la ministre ontarienne des Affaires intergouvernementales, Marie Bountrogianni, a soutenu que sa province n'est pas seule à déplorer le déséquilibre fiscal au détriment des Ontariens.

La Chambre de commerce de l'Ontario, la Banque TD, la CIBC, toutes disent qu'il y a un déséquilibre, a-t-elle fait valoir.

M^{me} Bountrogianni a aussi dit que les montants évoqués peuvent fluctuer, qu'ils se situent « entre 18 et 23 milliards, selon nos revenus et les revenus du pays ».

Inondations dans les Prairies le pire est peut-être évité



PHOTO TOM HANSON, PC

La crue de la rivière Rouge continue d'inonder des milliers d'hectares de terres agricoles dans le sud du Manitoba, comme ici à Morris, non loin de la frontière américaine. D'importantes pluies annoncées pour cette semaine ont toutefois épargné la province, s'abattant plutôt en Saskatchewan, où la situation est plus délicate. Les eaux de la rivière Carrot ont en effet submergé les digues érigées pour protéger la communauté autochtone de Red Earth, dans le nord-est de la Saskatchewan. Quelque 900 personnes ont été évacuées le week-end dernier. Le niveau de l'eau a cependant baissé au cours des dernières heures.

EN BREF

Bevilacqua entre dans la course à la direction du PLC

Le député torontois d'origine italienne Maurizio Bevilacqua a annoncé, hier, qu'il participerait à la course à la direction du Parti libéral du Canada. M. Bevilacqua a mis de l'avant ses origines modes-

tes dans un discours à ses partisans, dans lequel il a dit qu'ils ne devraient pas croire que le parti doit s'orienter vers la gauche pour remporter les prochaines élections. Le député de la circonscription de Vaughan, en Ontario, se positionne ainsi contre les candidats-vedettes comme Michael Ignatieff et Gerard Kennedy, qui adoptent un discours orienté davantage vers la gauche. Député depuis 1988, M. Bevilacqua a fait

partie du cabinet de l'ancien premier ministre Jean Chrétien à titre de secrétaire d'État pour les Sciences, la Recherche et le Développement. Presse Canadienne

Frontières : McGuinty critique Ottawa

Le Canada envoie le mauvais message à Washington en affir-

mant qu'il ne créera pas de carte d'identité qui permettrait aux citoyens d'entrer aux États-Unis sans détenir un passeport, a dit le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty. C'est ce qu'il a déclaré hier en réponse au ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, qui avait affirmé, mardi, que le gouvernement conservateur n'avait pas l'intention pour l'instant de miser sur une telle carte d'identité. En entrevue à CBC Newsworld, hier, Stockwell Day a rétorqué que le gouvernement conservateur n'était pas prêt à investir les ressources « nécessaires » pour la mise sur pied d'une carte d'identité qui permettrait aux Canadiens de contourner la nouvelle réglementation du gouvernement américain, qui est censée entrer en vigueur en 2008. « On ne veut pas le faire uniquement sous prétexte que les Américains le font », a dit M. Day de Washington. Presse Canadienne

Délais trop courts pour le bilan forestier

L'Ordre des ingénieurs forestiers est inquiet : l'échéancier pour réaliser le bilan forestier du Québec est trop serré et ne permettra pas un travail de qualité. Le président de l'Ordre, Pierre Mathieu, s'en est ouvert dans une lettre transmise récemment au nouveau forestier en chef, Pierre Levac. M. Mathieu a rappelé qu'en mars dernier, M. Levac s'était donné seulement six mois pour valider les nouveaux calculs de possibilité forestière préparés par le ministère des Ressources naturelles, pour que les nouveaux plans soient prêts le 1^{er} avril 2007. « Cette décision aura pour effet de ne laisser que quatre mois aux ingénieurs forestiers pour préparer les plans pour chacune des 74 unités d'aménagement forestier. L'Ordre considère que cet échéancier est beaucoup trop serré et présente un risque élevé d'impacts sur la qualité professionnelle du travail à accomplir », mentionne M. Mathieu. Presse Canadienne

L'énergie nucléaire séduit Queen's Park

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'énergie nucléaire pourrait bien être le meilleur moyen de répondre aux besoins futurs de l'Ontario en électricité, et ce, malgré ses désavantages, y compris les risques d'accidents du type de celui de Tchernobyl et les déchets radioactifs, a déclaré hier le premier ministre ontarien Dalton McGuinty.

Le gaz naturel est trop coûteux, l'énergie éolienne peu fiable, les centrales au charbon polluent l'air et le potentiel hydroélectrique ontarien a pratiquement été exploité au maximum, ce qui ne laisse sur la table que l'expansion de l'énergie nucléaire, a-t-il dit.

Il n'y a aucune solution parfaite, a-t-il répondu quand on l'a questionné sur les risques associés à l'énergie nucléaire, comme la tragédie de Tchernobyl, survenue en 1986, qui a entraîné des milliers de décès.

La semaine prochaine marquera d'ailleurs le 20^e anniversaire de l'accident du réacteur nucléaire de Tchernobyl.

La catastrophe a fait des milliers de morts, principalement en Russie, mais aussi en Ukraine et en Biélorussie.

Le premier ministre ontarien a souligné qu'au Canada, il n'y a eu aucun accident nucléaire majeur.

Et de toute façon, a-t-il ajouté, il est « irresponsable » de comparer Tchernobyl avec Candu, la technologie nucléaire canadienne.

La technologie nucléaire existe ici depuis environ 30 ans.

Il n'y a rien eu de comparable, rien qui se rapproche même de ce qui s'est malheureusement produit à Tchernobyl, a-t-il affirmé à Queen's Park.

La ministre de l'Énergie de l'Ontario, Donna Cansfield, s'apprête à répondre officiellement aux recommandations formulées en décembre, lesquelles préconisaient de consacrer 40 milliards pour la production ou le remplacement de 12 400 mégawatts d'énergie nucléaire en Ontario, ce qui exigerait 12 nouveaux réacteurs nucléaires ou plus.

De justesse

Les opposants à cette forme d'énergie disent que deux incidents qui auraient pu être graves se sont produits à la centrale de Pickering, en 1983 puis en 1991.

Dans les deux cas, les systèmes de sécurité se sont déclenchés comme prévu pour empêcher l'incident de dégénérer.

Mais un expert de l'industrie nucléaire, Tom Adams, a soutenu qu'il s'agissait d'accidents évités de justesse qui auraient dû dissuader tout gouvernement d'envisager l'énergie nucléaire à nouveau.

Cette semaine, un rapport du groupe de défense de l'environnement Greenpeace affirmait que les retombées de la catastrophe de Tchernobyl auront causé 270 000 cancers, dont 93 000 mortels.

« L'énergie nucléaire est aussi dangereuse pour le Canada en 2006 qu'elle l'a été pour l'Ukraine en 1986, a commenté Dave Martin, de Greenpeace Canada. Un accident catastrophique est certainement probable, mais il aurait des conséquences dévastatrices. »

Sortez vos orthèses.



Vous sacrifiez vos goûts pour votre confort ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Dernières tendances, importations exclusives... ses maîtres-chaussiers vous offrent la plus belle et la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

Harper va de l'avant avec son projet de réformes pénales

La prison obligatoire pour les crimes graves, violents et répétés

MICHELLE MACAFEE
PRESSE CANADIENNE

WINNIPEG – L'opposition n'aurait aucune raison valable pour bloquer les réformes pénales des conservateurs, lorsqu'elles seront déposées, mais il serait improbable qu'une telle décision provoque la chute du gouvernement, a déclaré hier le premier ministre Stephen Harper.

Devant environ 1200 personnes qui participaient à un dîner des chambres de commerce du Manitoba, M. Harper a invité les Canadiens à faire valoir leur point de vue à leur député et il a demandé à ses opposants de collaborer avec le gouvernement pour protéger les localités.

« Nous connaissons le point de vue des Canadiens et nous sommes avec eux, a dit M. Harper. C'est maintenant à l'opposition de faire connaître ses positions. Pour être franc, après toutes les déclarations contre la criminalité durant la dernière campagne, il n'existe aucune raison valable pour empêcher des réformes qui auraient dû être mises en oeuvre il y a longtemps. »

Pour la deuxième fois en autant de jours, M. Harper a mis l'opposition au défi de coopérer avec son gouvernement.

Mardi, il a affirmé très clairement que l'opposition s'exposerait à une élection en votant contre le projet de loi des conservateurs sur les services de garde, qui sera inclus dans le prochain budget, et fera l'objet d'un vote de confiance.

Fini les peines avec sursis

Hier, Stephen Harper a précisé que les projets de loi sur la justice pénale ne font habituellement pas l'objet d'un vote de confiance.

Son gouvernement a l'intention de déposer des projets de loi distincts pour imposer des peines de prison obligatoires pour les crimes graves, violents et répétés. Il projette aussi d'abolir les peines avec sursis ainsi que les peines de détention à domicile, en plus de hausser l'âge du consentement de 14 à 16 ans pour les relations



Stephen Harper a profité de son séjour au Manitoba pour survoler hier les terrains inondés, notamment à Morris. On le voit ici en compagnie du premier ministre du Manitoba, Gary Doer, et du petit Noah Friezen, 2 ans, et de sa mère Tamara.

PHOTO TOM HANSON, PC ©

sexuelles entre adultes et adolescents.

Selon M. Harper, ces mesures font écho aux engagements formulés par des partis de l'opposition durant la dernière campagne électorale, après qu'ils se soient opposés aux réformes judiciaires proposées par les conservateurs

au cours des 13 dernières années.

« En ce moment, j'essaie de recourir à leurs propres engagements et d'utiliser les pressions de la population pour les persuader de nous aider à adopter ce qui nous apparaît comme une législation importante », a affirmé M. Harper aux journalistes après son dis-

cours. Il a indiqué qu'inscrire chaque réforme dans un projet de loi distinct forcerait les autres partis à prendre position.

M. Harper a prononcé son discours dans le cadre d'une tournée du pays entreprise afin de présenter les cinq priorités de son gouvernement.

Il est prévu qu'il soit à Montréal et Ottawa, aujourd'hui, et à Toronto, demain.

Les réformes pénales des conservateurs ont reçu l'appui des députés néo-démocrates du Manitoba ainsi que d'un organisme opposé à l'exploitation sexuelle des enfants.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des scientifiques alertent le gouvernement conservateur

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Alors que le plan du gouvernement conservateur pour lutter contre les changements climatiques demeure toujours un mystère, un groupe de 90 scientifiques et experts cana-

diens de renom sonne l'alarme et presse le premier ministre Stephen Harper d'agir rapidement pour établir une stratégie sur le réchauffement de la planète.

Dans une lettre qu'ils ont fait parvenir au premier ministre, les scientifiques soulignent que

les preuves ne sont plus à faire : la planète se réchauffe et des impacts se font déjà sentir.

« Nous vous incitons (...) à formuler une stratégie nationale efficace pour relever les nombreux défis climatiques importants qui toucheront aussi bien le Canada que le reste du monde, dans un

proche avenir », peut-on lire dans la missive.

Ce n'est pas la première fois que ce groupe de scientifiques tire la sonnette d'alarme et réclame des gestes concrets de la part du fédéral. En décembre 2005, ils avaient écrit au premier ministre de l'époque, Paul

Martin, formulant des conseils similaires.

Inquiets et anxieux

Sont-ils plus inquiets maintenant, avec un gouvernement conservateur à la tête du pays ?

« Inquiets et anxieux », lance l'océanographe Louis Fortier, de la Chaire de recherche du Canada en écosystèmes marins arctiques et changement climatique de l'Université Laval.

« À notre avis, on ne se préparait pas assez sous l'ancien gouvernement (libéral), et là l'inquiétude qu'on a, et on partage l'inquiétude des groupes environnementalistes, c'est qu'on ne sait pas où le gouvernement (conservateur) se dirige », ajoute M. Fortier.



FAIRE DU ZÈLE EXCESSIF POUR PROTÉGER VOTRE IDENTITÉ POURRAIT NE PAS SUFFIRE

Avec le vol d'identité à la hausse, il est important de vous tenir sur vos gardes. Mais pouvez-vous avoir l'assurance que personne ne pirate votre ordinateur pour voler votre identité ? Vous ne pouvez pas toujours prévenir le vol d'identité. Mais vous pouvez vous protéger. Allstate y croit. Êtes-vous en bonnes mainssm ?

AVEC UNE NOUVELLE POLICE HABITATION ALLSTATE, OBTENEZ GRATUITEMENT POUR UN AN LA GARANTIE DES FRAIS JURIDIQUES ET D'USURPATION D'IDENTITÉ.

APPELEZ VOTRE AGENT, FAITES LE
1 877 301-0807 ou visitez allstate.ca



Allstate
Vous êtes en bonnes mains.

*Offre d'un temps limité. Certaines conditions s'appliquent. Marque de commerce propriété de Allstate Insurance Company, utilisée sous licence par Allstate du Canada, compagnie d'assurance. ©2006, Allstate du Canada, compagnie d'assurance.

RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Il y a loin de la Coupe aux livres

Je n'ai pu m'empêcher d'avoir une pensée pour Suzanne Poirier en apprenant que les bibliothèques de la Ville de Montréal avaient décrété une amnistie pour tous leurs abonnés un peu délinquants.

Vous vous rappelez sans doute l'histoire abracadabrante de cette femme condamnée à faire de la prison pour trois livres remis en retard à la bibliothèque municipale de Lachine dans les années 90. Une histoire au départ tout à fait banale qui aurait pu se terminer de façon tout aussi banale si quelqu'un avait eu l'intelligence, à l'époque, de décréter une amnistie.

C'est donc l'histoire d'une boulimique de livres qui emprunte trois ouvrages à la bibliothèque municipale de Lachine. Elle a le malheur de les rendre en retard. La Ville de Lachine — aujourd'hui un arrondissement de Montréal — la somme de payer une amende de 438\$. La dame refuse, estimant à juste titre qu'il s'agit là d'une note beaucoup trop salée, excédant plusieurs fois la valeur des livres empruntés.

L'affaire aboutit devant les tribunaux et prend alors des proportions absurdes. L'amende est transformée en peine d'emprisonnement de 14 jours. Après avoir épuisé tous les recours possibles, de la cour municipale à la Cour suprême, en passant par une tentative ratée d'entente à l'amiable avec la Ville de Lachine,

la dame finit par se résigner. Plutôt que de passer 14 jours en prison, elle choisira de faire des travaux communautaires compensatoires.

Imaginez. Quatre ans de guerre devant les tribunaux et une peine d'emprisonnement pour quoi? Pour quel crime? Pour trois livres remis en retard.



F. LÉVEILLÉE

Ce week-end, afin de souligner la fin de l'événement « Montréal, capitale mondiale du livre », la Ville propose à tous les bibliophiles qui auraient oublié de rendre des livres empruntés dans l'une de ses bibliothèques de le faire sans pénalité. Pas d'amende, pas d'huissier, pas de menottes. Heureuse idée dans une ville qui, en dépit de son titre pompeux de « capitale

mondiale du livre », est encore bien loin de l'objectif, fixé par la politique québécoise de la lecture, d'offrir trois livres par habitant. Heureuse idée aussi quand on sait que près de 100 000 livres manquent à l'appel dans les bibliothèques de la Ville et que la dernière amnistie du genre

avait permis d'en récupérer 7000 — dont un livre emprunté en 1979 et un autre disparu depuis 1949!

Malheureusement pour M^{me} Poirier, l'amnistie n'est pas rétroactive.

...

Le Canadien se faufile en séries et, aussitôt, tout le monde s'énerve. Ça sent la Coupe, dit-on. Les partisans

frétilent. Les commerçants se frottent déjà la panse. Avant-hier, un laveur de vitres perché très, très haut devant un gratte-ciel du Vieux-Montréal, avait pris soin d'accrocher un drapeau du Canadien à sa nacelle. Comme une pub géante « grattez et sentez » nous invitant à gratter le ciel afin de mieux humer le parfum de la Coupe.

Ça sent donc la Coupe, dit-on. Mais pour tout vous dire, malgré mon odorat hyperactif de femme enceinte, je ne sens pas grand-chose. Enfin, oui, printemps aidant, j'ai bien senti un truc en passant devant les calèches du Vieux-Montréal. Mais je doute que ce soit tout à fait le parfum que Montréal rêve de vaporiser dans son ciel.

J'en discutais justement avec une commentatrice de hockey chevronnée, ma grand-mère de 84 ans. Trouves-tu que ça sent la Coupe, Teta? La question lui a semblé tout à fait stupide. « Voyons donc! Ils ont été nuls! Bob Gainey a été nul! Ils ont fait gaffe après gaffe. Et ils ont encore trouvé le moyen de perdre mardi! Tant pis pour eux! C'est fini. Maintenant, moi, match ou pas, je vais me coucher à 9 heures. »

Et cette odeur qui flotte sur la ville, alors? Non, ce n'est pas la Coupe. Ça sent bien davantage la ville qui s'ennuie de sentir la Coupe. Ça sent la nostalgie. Rien à voir avec l'espoir.



APARTÉ

1 200 000

Nombre de livres que la Ville de Montréal devrait se procurer pour atteindre l'objectif de trois livres par habitant fixé par la Politique de la lecture et du livre

7

Nombre de livres par habitant empruntés chaque année dans les bibliothèques de Montréal

12

Nombre de livres par habitant empruntés chaque année à Toronto

16

Nombre de livres par habitant empruntés chaque année à Vancouver

(Source: Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal, juillet 2005)

COLLÈGE LASALLE

ASSUREZ VOTRE AVENIR
OFFREZ-VOUS UNE
«**FORMATION SANS COMPROMIS**»

MODE : design, commercialisation, production

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

GESTION INTERNATIONALE

INFORMATIQUE

GESTION DES MÉDIAS ET PUBLICITÉ

TOURISME - VOYAGES

IMMOBILIER

SCIENCES HUMAINES TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

DEC ou AEC Cours de jour ou du soir,
en français ou en anglais
Inscriptions en cours!

2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, «Métro Guy»

Tél.: (514) 939-2006 · 1 800 363-3541

www.clasalle.com

3397912

AU JEU AVEC LE CANADIEN

LE RETOUR DU FLAMBEAU

À EUX DE LE TENIR BIEN HAUT

DANS NOS PAGES CENTRALES
RDS
GAGNEZ AVEC LE CANADIEN

NE MANQUEZ PAS VENDREDI DANS LA PRESSE

Moins de calèches dans le Vieux-Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Ville de Montréal tire la bride de l'industrie de la calèche : le comité exécutif a annoncé hier un plan de relance prévoyant une réduction du nombre de permis et une augmentation des tarifs.

Selon le responsable du développement économique au comité exécutif de la Ville de Montréal, Alan DeSousa, l'administration souhaite améliorer la qualité de ce service offert dans le Vieux-Montréal. M. DeSousa soutient aussi que cette réforme rendra l'industrie plus rentable.

M. DeSousa souligne que des sondages menés auprès des touristes confirment la popularité de ce service. La Ville de Mon-

tréal espère donc que la réforme permettra de maintenir cette industrie.

L'administration municipale compte d'abord réduire le nombre de permis de 48 à 35. Pour y arriver, Montréal a prévu racheter des permis de gré à gré à partir d'un budget d'environ 100 000 \$. Le coût du permis sera du même coup augmenté. De 150 \$, il passera à 250 \$ à compter de 2007.

Les touristes paieront aussi leur promenade plus cher. Dès ce printemps, le coût d'un parcours de 30 minutes passera de 35 \$ à 45 \$. Il faudra déboursier 75 \$ pour une heure au lieu de 60 \$. La Ville de Montréal a tenu une consultation publique l'année dernière avant d'en arriver à ces mesures.

CARRIÈRES
POUR TROUVER.

Le samedi dans **LA PRESSE**

Vols directs aller-retour sans escale

	avant taxes à partir de	avec taxes
Londres	Départs du 31 mai au 7 juin 299\$	499\$
Toulouse	Départs du 13 au 22 mai 626\$	799\$
Nice	Départs du 4 au 11 mai 725\$	899\$

www.airtransat.com 1 877 655-3948
ou contactez votre agent de voyages

air transat
air vacances

Départs de Montréal. Prix valables pour les vols aller-retour en classe économique et sur dates sélectionnées. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de mettre sous presse et sont valables pour les réservations effectuées jusqu'au 21 avril 2006. Les prix sont sujets à changement sans préavis sous réserve des disponibilités au moment de la réservation. Taxes et rabais inclus. Les frais de dossier de l'agent de voyages sont inclus. Sièges limités. Pour plus de détails, veuillez consulter les conditions générales de la brochure Europe 2006-2007 de Vacances Transat ou consulter www.airtransat.com. Air Transat et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. Inc. Vols effectués par Air Transat. Vacances Transat est titulaire d'un permis du Québec (6252). Les prix excluent la contribution de 350 \$ par tranche de 1 000,00 \$ de services touristiques achetés au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants du Québec.

Blanc
fraîcheur

Conservez notre brochure-conseil insérée dans **La Presse** de samedi!

TROIS CONSEILLERS DE LA SAQ PARTAGENT LEUR PASSION DU VIN BLANC. DÉCOUVREZ LEURS RECOMMANDATIONS ET COUPS DE CŒUR.

BROCHURE ÉGALEMENT DISPONIBLE EN SUCCURSALE.

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



La modification à bien mentionner pour... 18+

Il y a des gestes qui valent une vie.



Combien valent les gens qui posent ces gestes ?

Admettons simplement que la contribution de nos médecins spécialistes à la santé des patients du Québec doit être reconnue à sa juste valeur.



**FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC**

Des gens de valeur

www.fmsq.org

ACTUALITÉS

Des universités boudent un sondage Maclean's

MALORIE BEAUCHEMIN

L'Université de Montréal ainsi que plusieurs établissements anglophones du Canada ont refusé de se plier au jeu d'un sondage pancanadien sur le taux de satisfaction des diplômés universitaires, organisé par le magazine *Maclean's*.

Réalisé pour la première fois à l'automne 2004, ce sondage vise à rejoindre les diplômés récents des universités de tout le Canada afin de mesurer leur taux de satisfaction

vis-à-vis de l'établissement où ils ont étudié.

Des 46 universités qui avaient participé au premier sondage, quatre ont indiqué dans une lettre envoyée au magazine qu'elles ne participeraient pas au projet, dont les résultats doivent faire partie d'un grand dossier sur les études de premier cycle universitaire publié par *Maclean's* en juin. Il s'agit de l'Université de Toronto, l'Université McMaster, l'Université de Calgary et l'Uni-

versité de l'Alberta, et il pourrait y en avoir d'autres.

Du côté québécois, l'Université de Montréal a confirmé à *La Presse* qu'elle ne participerait pas non plus au sondage, pour des raisons « de logistique, de coûts et de ressources humaines ». « Les plus grandes universités ne participent pas, a affirmé le vice-recteur à la planification de l'UdM, Pierre Simonet. L'opération prendrait du temps et nous ne sommes pas en mesure de dégager les ressources

humaines nécessaires. De plus, les résultats de 2004 n'étaient pas assez discriminants, alors le jeu n'en vaut pas la chandelle. »

Dans l'opération de 2004, les universités participantes avaient sollicité chacune 2000 diplômés pour les inciter à répondre aux huit questions de *Maclean's*, allant de « recommanderiez-vous cette université à un ami ? » jusqu'à « comment qualifieriez-vous votre expérience scolaire ? » Le taux de réponse avait été en moyenne de 17 %. Pour augmenter cette statistique et répondre aux doutes quant à la représentativité, le magazine demande cette année aux universités de contacter 4000 anciens étudiants diplômés en 2002, 2003 et 2004. « C'est un sondage scientifique, comme pendant les élections », a déclaré le rédacteur en chef adjoint de *Maclean's*, responsable des projets spéciaux, Tony Keller.

Le salaire minimum à 7,75\$ le 1^{er} mai

PRESSE CANADIENNE

L'augmentation du salaire minimum de 0,15 \$/heure à compter du 1^{er} mai au Québec, confirmée hier par le ministre du Travail, Laurent Lessard, est jugée raisonnable par les patrons et grandement insuffisante par les représentants des travailleurs non syndiqués.

Le taux général du salaire minimum passera de 7,60 \$ à 7,75 \$, tandis que le taux applicable aux salariés de 6,85 \$ à 7,00 \$.

En ce qui concerne le taux spécifique du salaire minimum applicable dans certains secteurs de l'industrie

du vêtement, il passera de 8,10 \$ à 8,25 \$. Une augmentation de la rémunération de certains cueilleurs de fruits est aussi proposée.

« C'est *cheap*. Quinze cents c'est pas beaucoup. Ça représente pas tout à fait 2 % ! », a dit Henri Massé, président de la FTQ. « Ils auraient pu y aller pour une trentaine de cents au moins », a affirmé M. Massé, soulignant les récentes hausses de tarifs d'électricité.

Dans son communiqué, le ministre indique que plus de 118 000 personnes, soit 3,8 % des salariés, profiteront de cette mesure, surtout des femmes évoluant dans les secteurs du commerce de détail, de

l'hébergement et de la restauration.

Du côté de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Richard Fahey, vice-président pour le Québec, note que l'augmentation représente 2 %, ce qu'il considère tout à fait « en ligne avec les augmentations de salaire connues l'an dernier, par exemple les employés de la fonction publique ».

« Face à nos concurrents du reste du Canada, on est dans la moyenne. L'Ontario a annoncé que le salaire minimum passera de 7,75 \$ à 8,00 \$ le 1^{er} février 2007 », a dit M. Fahey.

Les entreprises où l'impact de la hausse va se faire sentir, indique M.

Fahey, sont celles de la restauration, de l'hébergement et du secteur touristique.

Pour Esther Paquette, porte-parole d'Au bas de l'échelle, groupe d'éducation populaire et de défense des droits des travailleurs non syndiqués, l'augmentation est « nettement insuffisante ».

« La hausse du salaire minimum est de 2 % alors que l'indice des prix à la consommation au Québec en 2005 était de 2,3 %. On perd année après année. De 1997 à 2005, l'indice des prix a augmenté de 17,8 % tandis que le salaire minimum a augmenté de 11,7 % », a fait valoir M^{me} Paquette.

LOTTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2006-04-19		Numéros «Télé»	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro	Numéro boni
210794	843172	356713	17
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$	
décomposables		non décomposables	
Tirage du 2006-04-19		Tirage du 2006-04-19	
03 07 16 18 29 49	02 07 32 35 47 48	Complémentaire : 16	
Complémentaire : 32			
Tirage du 2006-04-19		Tirage du 2006-04-19	
02 03 05 09 12 13 14 22 24 25	28 29 30 32 34 48 49 51 54 60	Complémentaire : 16	
Complémentaire : 32			
Tirage du 2006-04-19		Tirage du 2006-04-19	
3 4	NUMÉRO 347035		
830 0202			
Tirage du 2006-04-19		Tirage du 2006-04-19	
Jour - Mois - Année - Signe	08 FÉVRIER 15 LION	TIRAGE CE SOIR	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Même son prix prévient les dérapages



Financement à la location de 3,5% • 379\$ par mois • 39 mois • 0\$ dépôt de sécurité

La G35x 2006 à traction intégrale d'Infiniti. Moteur à DACT, 3,5 litres de 280 chevaux • Traction intégrale ATTESA E-TS™ • Système de contrôle de la traction sur 4 roues • Contrôle dynamique du véhicule (VDC) • Suspension sport • Correspondance au régime en rétrogradation • Phares au xénon • Bousins de sièges en cuir • Sièges avant chauffants • Sonorisation Bose™ haute qualité de 222 watts • Offrez-vous un essai routier dès aujourd'hui. infinitidebrossard.com

L'ensemble privilège est la version de luxe plus :

• Toit ouvrant électrique avec glace couillissante • Mémorisation 2 réglages siège du conducteur avec système de positionnement automatique • Colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique • Climatiseur bizona • Bouches de climatisation à l'arrière • Technologie sans fil Bluetooth™ • Lève-glace arrière avec baissement/remontée monotouche • Banquette arrière à dossiers inclinables manuellement • Appuie-tête arrière réglables • Clé intelligente

COMPTANT	PAIEMENT
10 000\$	379\$ ⁰⁰
5 000\$	519\$ ⁰⁰
0\$	650\$ ⁰⁰

Infiniti de Brossard 9005, boul. Taschereau O., Brossard (450) 445-5799

Offre de location pour les modèles neufs 2006 de la G35x (C4XG76 CP00) : mensualités de 379 \$ sur 39 mois à un taux de location de 3,5 %. Comptant de 10 000 \$, frais d'enregistrement RDRPM de 77 \$. Frais de transport et de pré-livraison de 1 564 \$ et première mensualité requis à la livraison. **Aucun dépôt de sécurité.** Location basée sur une allocation annuelle de 24 000 km et le kilométrage à 0,15 \$ du km si une entente est conclue au début de la location. Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Total des frais de location : 24 950 \$. Taxes, immatriculation, assurance, obligation sur pneus neufs et frais d'enregistrement RDRPM en sus. L'offre est disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, sujet à l'approbation de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti de Brossard pour connaître tous les détails.

5,25%

Décrochez un bon taux

Respirez, voici un prêt hypothécaire de 5 ans à un taux fixe de 5,25%.

Récoutez jusqu'à 450 milles de récompense AIR MILES^{MD}†2.

Passez en succursale, appelez au 1 877 225-5266 ou visitez le bmo.com/offre3c.

Rendez-vous sur bmo.com/specialistehypothecaire pour trouver un spécialiste prêt à vous rencontrer.

Banque de Montréal

On écoute. On propose. Profitez.™

1. Ce taux spécial réduit n'est pas le taux affiché de la Banque de Montréal. Les taux peuvent changer sans préavis. Les demandes doivent être approuvées au plus tard le 30 juin 2006. Les fonds hypothécaires doivent être versés dans les 90 jours suivant la demande. Les demandes sont assujetties aux critères d'octroi de crédit remis de la Banque de Montréal. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Un TAC de 5,25 % suppose qu'aucun frais ne s'appliquent. Si la Banque vous demande une évaluation de la propriété, les frais afférents auront pour effet d'augmenter le TAC. 2. Le nombre de milles de récompense AIR MILES remis est basé sur le montant du prêt hypothécaire et sur les options d'assurance choisies. Une seule prime par compte d'adhérent AIR MILES. Les milles de récompense AIR MILES seront remis après versement des fonds hypothécaires. †2 Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. †3 Marque de commerce d'Air Miles International Trading B.V., utilisée sous licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par la Banque de Montréal.

L O T T O
SUPER 7

C'EST DE L'ARGENT!

CE VENDREDI, GROS LOT
25 MILLIONS \$

www.loto-quebec.com



18 ans +



IMMIGRANTS ILLÉGAUX

Des militants montréalais demandent une amnistie

LAURA-JULIE PERREAULT

Encouragés par la mobilisation massive aux États-Unis en faveur d'une amnistie pour les immigrants illégaux, des organismes montréalais veulent ouvrir le débat au Canada : ils demandent au gouvernement d'accorder la résidence permanente aux quelque 150 000 sans-papiers qui vivent présentement au pays.

Rassemblés sous la bannière de Solidarité sans frontières, une dizaine d'organismes qui oeuvrent auprès des immigrants à Montréal demandent au ministre de l'Immigration, Monte Solberg, de mettre sur pied un programme de régularisation qui permettrait à tous

les sans-papiers se trouvant au Canada d'accéder à un statut légal.

Il n'existe pas d'évaluation exacte du nombre de sans-papiers sur le territoire canadien, mais les experts s'entendent pour dire qu'ils sont entre 120 000 et 150 000. Certains sont issus de l'immigration clandestine, mais la plupart sont restés au Canada après l'échéance d'un visa ou après un refus d'Immigration Canada. « Être sans statut, ce n'est écrit sur le front de personne, mais c'est une situation de stress constant pour ceux qui la vivent », a témoigné hier Smail Behlouli. Ce demandeur d'asile débouté a vécu neuf ans dans l'incertitude avant que le gouvernement canadien ne mette sur pied, en 2002, une procédure

spéciale de régularisation pour les sans-statut algériens.

Ottawa ne veut pas d'amnistie

Les membres de Solidarité sans frontières savent déjà que leur demande ne sera pas accueillie avec enthousiasme à Ottawa. Le nouveau ministre a déjà rejeté l'idée d'une amnistie, arguant qu'une telle procédure n'est pas équitable pour les immigrants qui respectent les lois d'immigration et qui doivent attendre en ligne. Le ministre considère cependant élargir le programme de travailleurs saisonniers.

« Pourquoi faire venir de la main-d'oeuvre d'ailleurs quand il y en a déjà ici ? » a demandé hier Marcia Rivero, du Centre d'appui pour les

travailleurs agricoles migrants, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu au centre-ville de Montréal. « Contrairement à ce que le gouvernement dit, ce n'est pas aider le développement du Mexique de faire venir des travailleurs, de les exploiter et de les retourner chez eux quand nous n'avons plus besoin d'eux », déplore la jeune femme.

Ce n'est pas la première fois que Solidarité sans frontière porte son projet de régularisation à Ottawa. Selon le militant Jaggi Singh, toutefois, le vent de mobilisation qui souffle aux États-Unis en faveur d'une amnistie pour les 11 millions d'immigrants illégaux ne peut que pousser la mobilisation canadienne dans la bonne direction.

Alors qu'un Canadien sur quatre est né à l'extérieur du pays, Jaggi Singh est convaincu qu'il y a au Canada, comme aux États-Unis, un immense bassin de population favorable à une amnistie. Une marche qui aura lieu le 27 mai à Vancouver, Toronto et Montréal, en faveur de la régularisation, permettra de mettre cette mobilisation à l'épreuve.

Jaggi Singh ne s'attend pas à voir, comme aux États-Unis, des milliers de sans-statut descendre dans les rues des grandes villes du Canada. « Aux États-Unis, un projet de loi veut faire des criminels des immigrants illégaux. Ils n'ont plus rien à perdre, souligne-t-il. Mais ici aussi, nous voulons briser le silence. »



déjà qu'on avait de la misère à lui fermer la trappe.



- ANJOU**
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
- BELOEIL**
Mail Montenach
(450) 446-7176
- BROSSARD**
Mail Champlain
(450) 465-8759
- CHÂTEAUGUAY**
Centre régional
Châteauguay
(450) 691-7665
- COATICOOK**
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
- COWANSVILLE**
Domaine du Parc
(450) 263-4444
- DELSON**
5, route 132
(450) 635-9999
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
- 3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
- DORION-VAUDREUIL**
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
- DORVAL**
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
- DRUMMONDVILLE**
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
- Promenades
Drummondville
(819) 474-4433
- GATINEAU**
Promenades de
l'Outaouais
(819) 246-2355
- GRANBY**
688 rue Principale
(450) 378-3618
- Galeries de Granby
(450) 777-4058
- HULL**
Galeries de Hull
(819) 771-2716
- JOLIETTE**
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
- LASALLE**
7567, boul. Newman
(514) 368-8000
- Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
- LAVAL**
1655, boul. St-Martin O.
(450) 680-1010
- Carrefour Laval
(450) 681-3344
- Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
- Centre Laval
(450) 680-2355
- LONGUEUIL**
Place Longueuil
(450) 679-4558
- MONTRÉAL**
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
- 5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020
- 892, rue Ste-Catherine O.
(514) 866-6686
- Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
- Centre Rockland
(514) 340-1269
- Complexe Desjardins
(514) 282-3388
- Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
- Place Dupuis
(514) 844-1313
- Place Versailles
(514) 353-8847
- Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
- Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
- MONTRÉAL-NORD**
Place Bourassa
(514) 322-3202
- MONT-TREMBLANT**
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
- POINTE-AUX-TREMBLES**
12530, rue Sherbrooke E.
(514) 645-4455
- POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
- REPENTIGNY**
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
- Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
- ROSEMÈRE**
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
- Place Rosemère
(450) 435-0024
- SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**
Centre commercial
Valleyfield
(450) 377-1256
- SHAWINIGAN**
1 Plaza de la Mauricie
(819) 539-8691
- SHERBROOKE**
2700, rue King O.
(819) 823-9994
- Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
- SOREL**
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
- ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE**
Les Promenades
St-Bruno
(450) 441-1535
- STE-AGATHE-DES-MONTS**
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
- ST-EUSTACHE**
Place St-Eustache
(450) 623-8500
- ST-HUBERT**
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
- 3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
- ST-HYACINTHE**
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
- ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**
391, boul. Séminaire
Nord
(450) 348-5210
- Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
- ST-JÉRÔME**
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
- ST-LAURENT**
La Place Vertu
(514) 335-2355
- ST-LÉONARD**
6050, boul.
Métropolitain E.
(514) 257-9292
- Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
- TERREBONNE**
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
- TRACY**
604, route Marie-
Victorin
(450) 746-7777
- TROIS-RIVIÈRES**
5691, boul. Jean XXIII
(819) 376-6849
- Centre Les Rivières
(819) 691-0482
- VICTORIAVILLE**
567, boul. des
Bois-Francis Sud
(819) 357-7777
- La Grande Place
des Bois-Francis
(819) 357-5776



- AUTEUIL**
Entreprise Yaco enr.
5330, boul. des
Laurentides
(450) 628-9366
- DORVAL**
J.D. Mobilité
10925, chemin
Côte-de-Liesse
(514) 422-0511
- HULL**
Action Solutions
Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999
- JOLIETTE**
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles-
Borromée N.
(450) 752-5030
- LACHINE**
CBCI Telecom inc.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334
- LAFONTAINE**
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122
- LAVAL**
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey
(120) Tour C
(450) 687-4000
- LONGUEUIL**
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777
- Triacom
2771, boul.
Jacques-Cartier E.
(450) 928-2244
- MONTRÉAL**
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900
- Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques O.
(514) 485-5222
- SHERBROOKE**
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406
- ST-EUSTACHE**
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444
- TERREBONNE**
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Jive
télé, caméra et MP3

69\$

1000 minutes d'interurbain par mois au Canada¹.

Pendant l'offre Boni Maximum, abonnez-vous à un forfait Décroche-pouce, Extrême ou Avalanche et obtenez 1000 minutes d'interurbain/mois au Canada¹.

Forfaits à partir de 20 \$/mois incluant 1000 minutes les soirs et week-ends.

En prime : 3 mois d'appels locaux illimités.



Magasins Espace Bell et Bell Mobilité
bell.ca/bonimaximum | 1 888 4MOBILE



Aussi offert chez ces détaillants:

► FUTURE SHOP

STEREO

SON

BUY

3392028A

Offre valide du 7 avril au 20 avril 2006 seulement; avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement de 3 ans à un forfait voix. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X et/ou 1xEV-DO Mobilité de Bell, la ou la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 20 h à 7 h, et week-ends du vendredi 20 h au lundi 7 h. Chaque forfait est facturé sur une base mensuelle et les minutes pour toute utilisation (données ou voix) sont locales dans la zone de couverture Mobilité de Bell; sinon, des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer. Autres frais tels que 9-1-1 (0,75 \$/mois), frais d'accès au réseau (6,95 \$/mois) et frais uniques d'activation (35 \$) s'appliquent. Prix/offres et options peuvent être modifiés sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de 2 ou 3 ans à un forfait Décroche-pouce, Avalanche ou Extrême. S'applique pendant la durée initiale de l'engagement.

© 2005, COVAN. Utilisée sous licence



FINANCIER OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

DODGE CALIBER 2007

Achetez à
15 995 \$[†]
ou louez à
199 \$^{*}

PAR MOIS.
LOCATION DE 36 MOIS
1 632 \$ COMPTANT INITIAL.
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.



«... ELLE OFFRE PERFORMANCE, ÉCONOMIE D'ESSENCE ET UN BON NIVEAU D'ÉQUIPEMENT À PRIX SURPRENANT...» -Télémag 24

«Chrysler a le vent dans les voiles» — Automotive News



«LA DODGE CARAVAN, TOUJOURS LA RÉFÉRENCE»
— L'Annuel de l'automobile 2006

DODGE CARAVAN 2006 ★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales*

- Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Climatiser • Habitacle pour 7 passagers
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Lecteur CD • Porte-bagage de toit

Louez à
189 \$^{*}

PAR MOIS.
LOCATION DE 24 MOIS
3 900 \$ COMPTANT INITIAL.
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
OU OBTENEZ 0% DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS Δ.

Consommation d'essence ‡
Autoroute: 8,2 L/100 km (34 mpg)
Ville: 12 L/100 km (24 mpg)



«CHRYSLER A FRAPPÉ UN GRAND COUP AVEC LA CHRYSLER 300.»
— L'Annuel de l'automobile 2006

CHRYSLER 300 2006 ★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales*

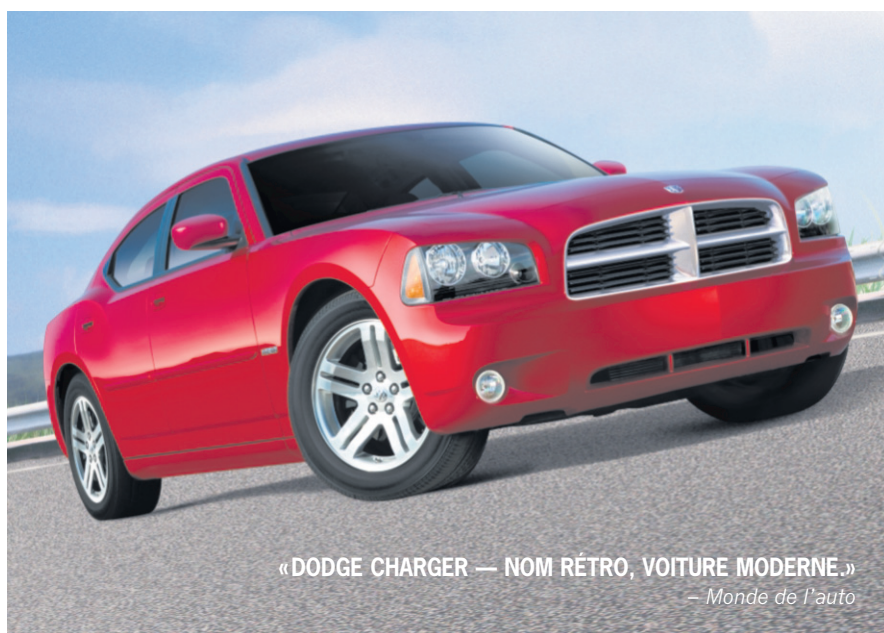
- Moteur V6 de 3,5 L, 250 ch • Transmission automatique 5 vitesses • Climatiser • Système antipatinage toutes vitesses • Freins antiblocage à disque aux 4 roues • Roues de 17 pouces
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Antidémarrage Sentry Key^{MC} • Télédémarrage • Système électronique d'antidérapage (ESP^{MC}) • Lecteur CD
- Consommation d'essence ‡: Autoroute: 8,1 L/100 km (35 mpg)
Ville: 12 L/100 km (23 mpg)

Achetez à
29 995 \$[†]
ou louez à
299 \$^{*}

PAR MOIS.
LOCATION DE 36 MOIS
4 579 \$ COMPTANT INITIAL.
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.



Autre location de 36 mois offerte	
Par mois	Comptant initial
427 ^{**}	0 [‡]



«DODGE CHARGER — NOM RÉTRO, VOITURE MODERNE.»
— Monde de l'auto

DODGE CHARGER 2006

- Moteur V6 de 2,7 L, 190 ch • Transmission automatique • Climatiser
- Système antipatinage toutes vitesses • Freins antiblocage à disque aux 4 roues
- Roues de 17 pouces • Système électronique d'antidérapage (ESP^{MC}) • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Lecteur CD
- Consommation d'essence ‡: Autoroute: 7,7 L/100 km (37 mpg)
Ville: 11,4 L/100 km (25 mpg)[‡]

Achetez à
26 495 \$[†]
ou louez à
269 \$^{*}

PAR MOIS.
LOCATION DE 36 MOIS
3 662 \$ COMPTANT INITIAL.
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.



Autre location de 36 mois offerte	
Par mois	Comptant initial
371 ^{**}	0 [‡]

Visitez votre concessionnaire **Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge** participant ou daimlerchrysler.ca et voyez les véhicules dont tout le monde parle à des prix dont tout le monde rêve.

* Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la Dodge Caliber SE 2007 avec l'ensemble 23A, pour la Dodge Charger 2006 avec l'ensemble 23E, pour la Chrysler 300 2006 avec l'ensemble 27H et pour la Dodge Caravan 2006 avec l'ensemble 28C + MWG, pour la Chrysler 300 2006 avec l'ensemble 27H et pour la Dodge Charger avec l'ensemble 23E. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 40 800 km/24 mois (61 200 km/36 mois) au taux de 15 c le kilomètre. Δ. * Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPPM de 60 \$, incluant les frais de registre, sont en sus. †. Δ. Transport (1 050 \$ pour la Dodge Caravan 2006, pour la Dodge Charger 2006 et pour la Chrysler 300 2006), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 et 2007 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Photos à titre indicatif seulement. ‡. Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collisions frontales pour les modèles Dodge Caravan et Chrysler 300. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. †. Basé sur les cotes du Guide de consommation de carburant 2006, publié par Ressources naturelles Canada. Votre consommation d'essence peut varier. MD - Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Corporation, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge du Québec

33981 06A



le momentum se **poursuit**



CINQ ÉTOILES

LAVAL-RIVE-SUD Une flopée de vols élucidés

MARCEL LAROCHE

L'arrestation de six individus, dont la plupart sont connus des services policiers, a permis au SPVM d'éliminer 27 introductions par effraction dans autant de commerces du territoire montréalais, ainsi qu'à Laval et sur la Rive-Sud.

Ces multiples arrestations sont le résultat de sept perquisitions effectuées le 12 avril dans le cadre du projet Sentinelle, créé en début d'année par les policiers du Centre d'enquête Sud du SPVM.

L'opération policière a mené à la saisie de plusieurs ordinateurs, des appareils photographiques, des téléviseurs grand format ACL et plasma, des montres volées, un fusil de calibre 12 avec munitions, ainsi que deux kilos de cannabis, 23 grammes de crack et 23 000 \$ en espèces.

Les suspects, Nathaniel Pierre, 20 ans, Jean-Philippe Guérette, 25 ans, Sébastien Brisset, 26 ans, Fritz Gerald Dorsainvil, 28 ans, Alexandre Girard Lajoie, 24 ans, et Thomas Scaligine, 25 ans, ont tous comparu sous différents chefs d'accusation d'introduction par effraction, vol et recel, complot, possession d'armes prohibées et trafic de stupéfiants.

Par ailleurs, Andy Ermilus, 19 ans, est toujours activement recherché relativement à ce réseau. Toute information peut être communiquée confidentiellement à Info-Crime, au (514) 393-1133.

EN BREF

Meurtre de Fernand Champoux: l'enquête se poursuit

La Sûreté du Québec poursuit son enquête sur le meurtre de Fernand Champoux, âgé de 68 ans, retrouvé inconscient mardi matin à l'arrière d'une boutique L'Aubainerie, à Mascouche. M. Champoux est mort de ses blessures au petit matin, hier, après avoir été débranché du respirateur qui le maintenait en vie artificiellement. Personne n'a encore été interpellé et seule l'autopsie déterminera de quoi est mort Fernand Champoux. Lorsqu'un autre employé du centre commercial l'a découvert gisant, il portait de nombreuses blessures au visage. L'homme était très connu et impliqué dans la municipalité de Mascouche. Il n'avait aucun antécédent judiciaire et on ne lui connaissait pas d'ennemi.

Accident de vélo dans Lanaudière

Un garçon de 13 ans qui roulait à vélo sur la route Saint-Philippe, à Saint-Roch-de-l'Achigan, dans Lanaudière, a été happé par une camionnette en fin d'après-midi hier et se trouvait hier soir à l'hôpital dans un état critique. Selon la police, la camionnette et le cycliste circulaient tous les deux en direction nord sur l'ancienne route 125, lorsque soudain, pour une raison inconnue, le cycliste a fait un mouvement brusque vers le milieu de la route et s'est retrouvé devant la camionnette. Le conducteur n'a pu éviter la collision. L'adolescent ne portait pas de casque de protection.

Un motocycliste perd la vie

Un motocycliste a péri hier dans un accident survenu en Montérégie. Il s'agit du quatrième à perdre la vie sur les routes du Québec depuis le début de la belle saison. L'homme de 65 ans a perdu la maîtrise de son engin sur la route 202, à Havelock, en fin de matinée hier. Son fils, qui le suivait, a été témoin de la scène. La victime a été transportée à l'hôpital, où son décès a été constaté. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Deux morts dans un incendie à Dolbeau-Mistassini

Deux personnes ont trouvé la mort dans l'indendie d'un immeuble résidentiel, tôt hier matin, à Dolbeau-Mistassini, au Lac-Saint-Jean. Quatorze personnes ont été évacuées et prises en charge par la Croix-Rouge. Le feu a pris naissance dans un des cinq logements de l'immeuble où habitaient trois hommes dans la cinquantaine.

Presse Canadienne

Réseau de drogue démantelé: 26 arrestations

MALORIE BEAUCHEMIN

Une vaste opération policière mixte a mené, hier, à l'arrestation de 26 personnes impliquées dans un réseau criminel de production et de trafic de cannabis dans la réserve autochtone de Kitigan Zibi, au sud de Maniwaki, et à Sainte-Lucie-des-Laurentides.

Pas moins de 126 chefs d'accusation ont été déposés ou seront déposés dans les prochains jours contre les suspects, âgés de 19 à 46 ans, qui ont été arrêtés la plupart à leur domicile, très tôt dans la matinée. Environ la moitié des accusés habitent la réserve Kitigan Zibi, mais il y a aussi au banc des accusés des résidents de Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Laval, Sainte-Adèle et d'autres municipalités des Laurentides et de l'Outaouais.

Les chefs d'accusation comprennent: complot, production de cannabis, trafic, possession de cannabis en vue d'exportation, possession d'armes à feu non enregistrées, en-

treposage d'armes à feu de façon négligente et production de haschisch.

La vaste opération menée hier est la consécration de l'enquête Projet Concert, lancée en août 2005 par les policiers de l'Unité mixte d'enquêtes contre le crime organisé autochtone (UMECO-A), qui comprend des agents de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec,

culture et la production de la drogue. « Une quantité appréciable de cannabis a été saisie, a expliqué le caporal Luc Bessette, de la GRC. La drogue était principalement vendue aux jeunes de la communauté autochtone, et une partie était exportée aux États-Unis. C'était une bonne organisation. Le crime organisé utilise souvent les réserves, parce que

la réponse qu'on a dans la communauté à la suite de cette opération-là, a-t-il raconté à *La Presse*. Les gens nous disent qu'il était temps et qu'ils se sentent maintenant en sécurité dans la communauté. »

En un an, les policiers ont démantelé 23 laboratoires de culture et de production dans des maisons de la réserve algonquine, qui ne compte que 1500 âmes. « Il y a des problèmes de drogue dans toutes les communautés, mais lorsqu'une communauté aussi petite abrite un réseau de trafiquants aussi bien organisé, ça fait beaucoup de dégâts, a dit M. McGregor. Les jeunes consomment de plus en plus jeunes et plus souvent. Il y a 10 ans, on ne voyait pas de drogue, ici dans la communauté. »

Il espère que le calme reviendra dans la réserve, mais ne sait pas combien de temps cela va durer avant que d'autres ne reprennent le trafic. « On veut montrer aux membres de la communauté que le crime ne paie pas », dit-il.

La vaste opération menée hier est la consécration de l'enquête Projet Concert, lancée en août 2005 par les policiers de l'Unité mixte d'enquêtes contre le crime organisé autochtone.

ainsi que des policiers des Premières Nations.

Au cours de l'enquête, 11 perquisitions ont été effectuées, entre le 21 septembre et le 20 octobre 2005. Plus de 770 kg de cannabis, 1200 plants, de la cocaïne, de l'ecstasy et 21 armes à feu ont été saisies, en plus de l'équipement servant à la

ce sont des endroits névralgiques. »

Certains des accusés étaient connus des services policiers de la région, et quelques-uns ont des casiers judiciaires déjà bien garnis.

Le directeur du Service de police de Kitigan Zibi, Gordon McGregor, s'est réjoui du démantèlement du réseau criminel. « C'est incroyable

À chacun sa façon de s'exprimer.

Toutes les minutes dont vous avez besoin et une foule de fonctions cool.



Parlez EUPHORIK 30

30\$/mois 20\$*/mois pendant les 2 premiers mois

Parlez

- Appels locaux illimités la nuit et le week-end[†] (heures d'appel en soirée à compter de 18 h pendant la première année)
- Appels locaux TELUS à TELUS illimités[‡]
- Jusqu'à 1000 minutes d'appels interurbains en prime^{***}
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps incluses[‡]
- Afficheur, messagerie vocale 3 et appel en attente

EUPHORIK

- 100 messages textes, photo et vidéo
- Clavardage, messagerie instantanée et courrier électronique illimités
- Navigation Web illimitée^{**}



LG 6190 phototéléphone

0\$^{††}

(avec un contrat de 3 ans)



Samsung A840 phototéléphone et vidéo

29,99\$^{††}

(avec un contrat de 3 ans)



LG 8100 musique et télé sans fil

99,99\$^{††}

(avec un contrat de 3 ans)



Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1 866 264-2966. Tous les détails à telusmobile.com.



Offre valable jusqu'au 30 avril 2006 avec nouvelles mises en service seulement au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. L'afficheur, les services de messagerie textuelle, photo, vidéo et instantanée, le clavardage, le courrier électronique et la navigation Web sont offerts seulement dans nos zones de couverture sans fil haute vitesse (EVDO) et numérique 1X. Pour les détails, consultez nos cartes de couverture en magasin ou visitez telusmobile.com. Les services offerts varient selon le téléphone. * Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué sont en sus. † L'offre d'appels la nuit et le week-end comprend les appels locaux en semaine de 21 h à 7 h du lundi au jeudi et le week-end de 21 h le vendredi à 7 h le lundi. Les clients qui signent un contrat de 3 ans profitent des heures d'appel en soirée à compter de 18 h pendant la première année de leur contrat. ‡ Offre valable avec nouvelles mises en service seulement à la signature d'un contrat de 1, 2 ou 3 ans. *** Offre valable jusqu'au 30 avril 2006 seulement au Québec avec nouvelles mises en service à la signature d'un contrat de 2 ou 3 ans. ** Navigation dans les sites énumérés dans le portail de TELUS, à l'exception de certains sites privilégiés. †† Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. †† Offre valable jusqu'au 23 avril 2006. © 2006 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Domaine
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Galerias Lachine
- Mail Cavendish
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- Wilderton Mall
- 5554, av. de Monkland
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- Action Télécom Inc.
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications Métropolitaine
- 10223, boul. Pie-IX
- Communications MOBILENET inc.
- 5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
- Globe Mobilité
- 6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux

- La Zone SCP
- 3349B, boul. des Sources

LaSalle

- Cellulaire +
- 7575, boul. Newman

Saint-Laurent

- D2 Technologie Inc.
- 2119, boul. Marcel-Laurin
- PC Page Communications Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu

Saint-Léonard

- Digital Radio Communication Inc.
- 9360, boul. Lacordaire

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

- Digital Radio Communication Inc.
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval

- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Laval Est (aut. 440/aut. 19)
- Contact Com. D.L. Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Digital Radio Communication inc.
- Méga-centre Notre-Dame
- 2304, autoroute 13 Sud
- Proxi Telecom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

- Terrasses Mascouche

Repentigny

- Galerias Rive-Nord
- Technicomm
- 346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

- Place Rosemère
- Contact Com. D.L. Communications
- 259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

- Carrefour du Nord

Terrebonne

- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

- Cellulaire +
- Galerias Saint-Hyacinthe
- 3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Place Longueuil
- Promenades Saint-Bruno

Belœil

- Cellulaire +
- 559, boul. Laurier

Candiac

- D2 Technologie Inc.
- 89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

- Proxi Telecom Inc.
- 3814, boul. Taschereau

SANTÉ

Un intervalle de dix-huit mois à cinq ans recommandé entre deux grossesses

CARLA JOHNSON
ASSOCIATED PRESS

CHICAGO – Les femmes pourraient améliorer l'état de santé de leurs enfants en respectant un intervalle de dix-huit mois à cinq ans maximum entre deux grossesses, selon l'analyse de 67 études internationales sur la question publiée hier dans le *Journal de l'Association médicale américaine* (JAMA).

À en croire ces travaux, qui portent sur plus de 11 millions de grossesses, des intervalles trop rapprochés ou au contraire trop espacés augmentent le risque de complications chez les nouveau-nés, notamment de naissance prématurée ou de petit poids de naissance.

Des millions de morts d'enfants pourraient être évitées dans le monde si le planning familial était amélioré, affirme le coauteur de l'analyse, le Dr Agustín Conde-Agudelo, de la Fondation Santa Fe de Bogota (Colombie). « Le coût financier d'un planning familial adapté est bien sûr inférieur au coût financier résultant des morts d'enfants », fait-il valoir.

La grossesse et l'allaitement nécessitent des nutriments provenant de l'organisme de la femme, rappelle-t-il également. Et pour une femme, être enceinte une nouvelle fois avant que les réserves ne soient renouvelées signifie plus de risques pour son bébé.

Quant à savoir pourquoi un intervalle trop long entre deux grossesses n'est pas sans risques, il avance que le temps peut diminuer l'aptitude d'une femme à procréer et que certains facteurs diminuant la fertilité peuvent aussi entraîner un mauvais développement du fœtus.

Entre deux grossesses, pour chaque mois de moins que les 18 mois requis, le risque d'avoir



PHOTO D'ARCHIVES LA PRESSE

D'après des études internationales, des intervalles trop rapprochés ou au contraire trop espacés entre les grossesses augmentent le risque de complications chez les nouveau-nés.

un bébé prématuré augmente de 1,9 %. Au-delà d'une période de 59 mois, les chances de mort prématurée progressent de 0,6 % par mois supplémentaire.

Selon le Dr Conde-Agudelo, les risques liés à des intervalles trop courts ou au contraire trop

longs sont valables pour les pays riches comme pour les pays pauvres. En témoignent des études menées aux États-Unis, en Europe, en Afrique et en Amérique latine.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) devrait recomman-

der de plus longs intervalles entre deux grossesses, estime le Dr Rachel Royce, épidémiologiste à l'Institut international de recherche Triangle (Caroline du Nord) et auteur d'un éditorial d'accompagnement.

« Aux États-Unis, nous avons

la chance d'avoir accès à beaucoup plus de moyens contraceptifs que bon nombre des autres pays », observe pour sa part le Dr Sarah Kilpatrick, chercheuse à l'Université de l'Illinois, extérieure à l'étude, qui plaide pour une meilleure éducation des femmes.

BARONS SPORTS

camping chasse pêche plein air

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

4 jours seulement
du 20 au 23 avril

~~TROP TARD~~*

Nous payons l'équivalent des 2 taxes

*Non applicable sur les armes à feu, les arbalètes, les appareils électroniques, les moteurs, les permis et les certificats-cadeaux.

CENTRE TERRARIUM 187A, boul. Hymus, Pointe-Claire, Qc

Autres succursales : 932 rue Notre-Dame ouest, Montréal (514) 866-8848

2670 de Salaberry (Galeries Normandie) Montréal (514) 331-3340 • 3755 boul. Taschereau, St-Hubert (450) 926-8448

NÉGOCIATION SALARIALE

Les médecins spécialistes frappent un grand coup

PASCALE BRETON

En pleine négociation avec le gouvernement Charest pour obtenir un rattrapage salarial face à leurs homologues des autres provinces, les médecins spécialistes mettent le paquet afin de rallier l'opinion publique.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) s'est payée une pleine page de publicité, hier, dans plusieurs journaux de la province. Une publicités-choc.

Un poupon âgé de quelques jours est intubé et anesthésié. Il s'apprête à subir une chirurgie. « Il y a des gestes qui valent une vie, dit la publicité. Combien valent les gens qui posent ces gestes ? »

C'est la deuxième campagne de sensibilisation en moins d'un an que la FMSQ met sur pied. En janvier, les médecins ont aussi commandé un sondage téléphonique

pour sonder leur appui dans la population. Les trois quarts des répondants estimaient que les médecins québécois devaient être mieux payés.

« Les patients sont inquiets face aux soins. Je ne pense pas qu'ils

En janvier, les médecins ont commandé un sondage téléphonique pour sonder leur appui dans la population. Les trois quarts des répondants estimaient que les médecins québécois devaient être mieux payés.

voudraient perdre des médecins. Il y a une valeur à être médecin spécialiste et ce n'est pas parce qu'on est au Québec qu'on peut avoir un écart si grand avec les autres provinces », déclare le président de la FMSQ, le Dr Yves Dugré.

Voilà des années que les médecins spécialistes tentent de faire valoir

qu'ils sont moins bien payés que leurs collègues des autres provinces.

Des moyens de pression à la fin de 2002 avaient perturbé le fonctionnement des hôpitaux, entraînant le report de chirurgies. En février 2003, la FMSQ s'était finalement enten-

due avec l'ancien gouvernement péquiste. Québec reconnaissait un rattrapage salarial de 5 % et mettait en place un comité chargé de déterminer l'écart salarial réel.

En novembre 2004, le comité présentait un rapport sans avoir obtenu l'unanimité. Le gouvernement reconnaissait un écart salarial de

10 %, la FMSQ le chiffrait à 44 %, tandis que l'experte indépendante le quantifiait entre 26 et 38 %.

Dix-huit mois plus tard, les négociations traînent toujours en longueur. La FMSQ craint que le gouvernement Charest recule. Voilà pourquoi elle se lance dans une campagne de charme auprès du public.

Le gouvernement ne reconnaît plus ce qui avait été établi, affirme le Dr Dugré. « Il y a des difficultés sur le rattrapage. La position gouvernementale de départ était de 10 % et maintenant, nous ne sommes pas là. »

Le revenu annuel moyen d'un médecin spécialiste est d'environ 232 000 \$. C'est 100 000 \$ de moins que la moyenne canadienne. Un ophtalmologiste québécois reçoit 355 \$ lorsqu'il opère une cataracte, tandis que son collègue ontarien en obtient 506 \$.

Le budget est serré et Québec n'y dérogera pas, prévient Isabelle Merezzi, l'attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard. « On a toujours reconnu qu'il y a un écart salarial, mais on ne s'entend pas sur cet écart. Pour l'instant, la négociation se poursuit. Il est trop tôt pour en dire plus, mais nous avons toujours dit que nous devons respecter un cadre financier rigoureux. C'est toujours vrai », explique M^{me} Merezzi.

Cancer: le taux de survie augmente avec le temps

ASSOCIATED PRESS

PARIS — Après un cancer, les années qui passent augmentent les chances de survie : 10 ans après le diagnostic, sur 100 personnes malades, seules deux d'entre elles mourront dans l'année, selon une étude de l'Institut national (français) de la santé et de la recherche médicale (Inserm) rendue publique hier. « Pour un cancéreux, le risque de mourir n'est pas constant au cours du temps », a expliqué le Dr Bernard Asselain, chef du service d'épidémiologie à l'Institut Curie à Paris et membre du comité d'experts réunis par l'Inserm. L'Institut national du cancer et la Direction générale de la santé, ainsi que les associations de patients, avaient sollicité l'Inserm en 2004 face aux difficultés faites par les compagnies d'assurances aux malades. « Quand un patient a eu un cancer il y a cinq ou 10 ans, qu'il veuille acheter une maison, on lui fait payer des surprimes d'assurance monstrueuses et pas justifiées », a souligné l'expert.



Adieu les places limitées ! J'ai choisi la carte Voyages RBC®.

« C'est tellement plus simple d'échanger mes points contre des billets d'avion depuis que j'ai la carte Voyages RBC ! Quand j'appelle pour faire mes réservations, on ne me répond plus que le nombre de sièges en prime est limité. S'il reste une place pour le vol qui m'intéresse, elle est à moi. Fini les périodes d'interdiction et les limites de sièges ! C'est moi qui choisis quand je pars, où je vais et avec quelle compagnie aérienne. Encore mieux, je peux faire Montréal – New York ou Vancouver – Seattle avec seulement 15 000 points. Une carte qui me laisse libre de choisir, c'est en plein ce qu'il me fallait ! »

Faites votre demande en ligne au www.rbcbanqueroyle.com/visavoyages ou composez le 1-800-ROYAL® 1-1.



La carte Voyages^{mc} RBC, c'est tellement mieux. La preuve ? Vous recevrez **10 000 points RBC Récompenses® en prime à l'adhésion et 5 000 points au premier renouvellement**.**

J E C H O I S I S > R B C ^{mc}



** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2006. Les clients déjà titulaires de la carte Visa Platine Voyages RBC au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre relevé Visa. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé Visa une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. © Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^{mc} Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

SUITE DE LA UNE

Québec offrira de l'aide aux proches des victimes

AIDE
suite de la page A1

En outre, le projet de loi bonifiera la somme accordée à la famille d'une victime pour couvrir les frais funéraires. L'indemnité passerait de 600 \$ à environ 4000 \$. Toujours selon ce qu'a appris *La Presse*, les proches des victimes pourront cogner à la porte des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) pour bénéficier des services gratuits d'un psychologue ou d'un autre professionnel.

À l'heure actuelle, les CAVAC n'offrent pareille aide qu'aux personnes qui survivent à un acte criminel perpétré contre elles. Les membres de la famille des victimes, qu'elles soient survivantes ou décédées, sont exclus.

Québec permettra donc aux parents, grands-parents, frères et soeurs d'une victime de bénéficier d'une aide psychologique. Imposable de savoir pour l'instant si l'aide sera offerte rétroactivement aux familles qui ont perdu un proche au cours des cinq, 10 ou

20 dernières années, par exemple. Lorsqu'une personne meurt à la suite d'un acte criminel, sa famille reçoit 600 \$ de l'État pour couvrir les frais funéraires. Cette indemnité, jugée dérisoire par les personnes touchées, sera revue à la hausse. Elle pourrait aller jusqu'à 4000 \$.

Dans ce cas, Québec réduira l'écart qui sépare l'indemnité de l'IVAC et celle de la Société de l'assurance automobile du Québec. La SAAQ accorde quelque 5000 \$ pour les frais funéraires.

Confirmations

Le cabinet du ministre Marcoux a confirmé les informations obtenues par *La Presse*. Mais il n'a voulu ni valider ni infirmer le montant de l'indemnité pour frais funéraires.

La refonte de la loi pourrait également prévoir une bonification des rentes pour incapacité permanente ou temporaire versées aux personnes qui ont des séquelles physiques ou psychologiques après avoir été victime d'un acte criminel.

Dans son dernier budget, présenté en mars, le ministre des Finances, Michel Audet, a mis de côté 1,5 million de dollars pour mettre en oeuvre les nouvelles mesures prévues au projet de loi.

Le gouvernement Charest renonce toutefois à harmoniser les différents régimes d'indemnisation — IVAC, SAAQ, CSST — comme il l'avait pourtant promis en campagne électorale. L'opération est jugée trop coûteuse.

Yvon Marcoux considère que la SAAQ et la CSST administrent des régimes d'assurance qui sont financés par les automobilistes dans un cas, les employés et les employeurs dans l'autre. L'IVAC, elle, est financée uniquement par l'État, plaide-t-il.

Il est difficile pour l'instant de savoir à quel moment les amendements à la loi entreront en vigueur. C'est que le ministre Yvon Marcoux a du pain sur la planche. Il doit présenter ce printemps deux autres projets de loi, l'un modifiant le Code des professions pour faciliter l'intégration des immigrants et l'autre révisant

le système de pensions alimentaires.

Satisfaction

Pierre-Hugues Boisvenu, fondateur de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, crie victoire devant la décision de Québec. Il milite depuis des années pour une révision de l'IVAC.

« C'est une très, très bonne nouvelle. Ça fait des années que des familles attendent un meilleur support », a-t-il affirmé à *La Presse*, hier. Pierre-Hugues Boisvenu rencontrera le ministre Marcoux dans les prochains jours.

Une réforme de la Loi sur l'aide et l'indemnisation des victimes d'actes criminels avait été adoptée par l'Assemblée nationale en 1993, mais elle n'est jamais entrée en vigueur.

En février, *La Presse* a fait état de la différence entre les indemnités versées aux proches selon qu'une personne est victime d'un crime, d'un accident de la route ou du travail.

Par exemple, Pierre-Hugues Boisvenu a reçu un chèque de 600 \$ de l'IVAC après avoir perdu sa fille Ju-

lie, tuée par un récidiviste en juin 2002. Mais la SAAQ lui a versé 44000 \$ — plus près de 5000 \$ pour les frais funéraires — à la suite de la mort de son autre fille, Isabelle, dans un accident d'auto, en décembre dernier.

Les parents de Brigitte Serre, poignardée à son travail dans une station-service à la fin de janvier, ont reçu une indemnisation de 13 289 \$ de la CSST. Mais ils n'auraient reçu que 2600 \$ — 2000 \$ parce que Brigitte Serre est mineure et 600 \$ pour les frais funéraires — si l'adolescente avait été attaquée après son quart de travail parce que, dans ce cas, c'est l'IVAC qui indemnise.

Précision

Contrairement à ce que laissent entendre une photo et un bas de vignette publiés en manchette de notre numéro d'hier, la Grande Bibliothèque ne participe pas à l'amnistie décrétée par la Ville de Montréal pour ses abonnés de bibliothèques ayant des livres en retard. L'amnistie des 22 et 23 avril prochain s'applique seulement aux 54 bibliothèques municipales. Nos excuses.

**VENTE
ÉTIQUETTES
ROUGES**



YARIS HATCHBACK



YARIS BERLINE



LES TOUTES NOUVELLES YARIS 2007

FINANCEMENT
À L'ACHAT DE **5,9%**
JUSQU'À 60 MOIS**

Véhicules à émissions
ULTRA FAIBLES



Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†

YARIS HATCHBACK CE 2007

179\$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 712\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

À L'ACHAT À PARTIR DE
13 725\$*

YARIS BERLINE 2007

189\$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 083\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

À L'ACHAT À PARTIR DE
14 530\$*

**CHANGEONS
L'AVENIR!**

www.changeonslavenir.ca

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.



1 000\$
de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail valables sur les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) et Yaris berline 2007 (BT903M AA) neufs en stock. Première mensualité de 205,90 \$ (Yaris Hatchback CE 2007) et de 217,40 \$ (Yaris berline 2007), taxes incluses, pour un terme de location de 60 mois, exigibles au moment de la livraison. Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2006 et 2007 neufs en stock au kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 935,15 \$ pour la Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) et de 2 317,65 \$ pour la Yaris berline 2007 (BT903M AA), taxes incluses. ** L'offre de financement à l'achat de 5,9 % jusqu'à 60 mois est valable sur tous les modèles Yaris 2007 neufs en stock. Exemple de financement : 10 000 \$ à 5,9 % par an équivaut à 192,86 \$ par mois pendant 60 mois. Frais de crédit de 1 571,80 \$ pour un total de 11 571,80 \$. * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) et Yaris berline 2007 (BT903M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 1^{er} mai 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.



TOYOTA

Le Bureau du coroner a le pied sur le frein

FREIN

suite de la page A1

Cette période correspond à l'arrivée de M^c Danielle Bellemare comme coroner en chef du Québec.

« L'institution n'est pas suffisamment financée, on demande le moins d'autopsies possible, on coupe sur les enquêtes, les investigations. On va finir par avoir des problèmes », soutient le Dr André Dandavino, président de l'Association des coroners.

Les enquêtes publiques coûtent cher, le budget des coroners est assumé par la Sécurité publique, ministère qui doit avant tout payer la note des services policiers. « Ceux qui mènent sont ceux qui ont des guns. Nous, on est les parents pauvres », résume le Dr Dandavino.

Intérim

Choisie en janvier 2004, M^c Bellemare s'est absentée à de nombreuses reprises, durant la première année de son mandat. Elle est remplacée officiellement depuis plus d'un an par le Dr Louise Nolet, nommée « par intérim »,

depuis avril 2005, « pour une période indéterminée ».

Le Dr Nolet repousse les critiques d'un revers de main. Pour cette femme médecin, tout se passe normalement au Bureau du coroner. Les enquêtes publiques ne sont pas une panacée, soutient-elle. Elles ont des conséquences dramatiques pour les familles forcées de revivre des moments douloureux.

En cas de mort violente, l'examen par un coroner est un passage obligé. Mais le déclenchement d'une enquête, une opération publique et plus médiatisée, est une décision qui relève du coroner en chef. « Quand je crois qu'une enquête publique est nécessaire, je n'hésite pas à l'ordonner », dit le Dr Nolet. Mais souvent une simple investigation obtient les mêmes résultats qu'une enquête publique, insiste-t-elle.

Accidents de déneigement

Certains estiment toutefois que des décès récents auraient pu bénéficier de l'éclairage d'une enquête publique, qui a un effet préventif certain. On montre notamment du doigt deux accidents

survenus à Montréal l'hiver dernier, où des gens heurtés par des camions de déneigement sont morts.

La tension est palpable au sein de l'organisation, confirment plusieurs sources. Un affrontement retentissant est survenu rapidement avec les médias lors de l'arrivée de M^c Bellemare. Celle-ci jugeait que les coroners n'avaient

« On demande le moins d'autopsies possible, on coupe sur les enquêtes, les investigations. On va finir par avoir des problèmes. »

pas à discuter avec les journalistes. Les coroners ont dû remonter jusqu'au ministre Jacques Dupuis pour tempérer les choses. Depuis, « on est revenu à la même politique qu'avant », ont expliqué des coroners joints par *La Presse*.

Mais à la suite de l'affrontement, le responsable des communications, François Houle, a claqué la porte.

Trois enquêteurs

Le Bureau du coroner compte

trois enquêteurs : Luc Malouin, qui a été responsable des huit semaines d'enquêtes publiques sur l'accident d'autobus de la côte des Éboulements, M^c Andrée Kronström et M^c Catherine Rudel-Tessier. Hormis M^c Rudel-Tessier, qui vient de terminer deux mandats simples, « tout le monde est au neutre », confie-t-on. « Ils ont encore des dossiers

actuellement, auquel s'ajoute un problème de fonctionnement important », laisse-t-il tomber sans détour.

« Québec paie 160 \$ pour un examen en cas de décès. Cela prend six ou huit heures, sans compter les déplacements la nuit ou la fin de semaine. Pour une mort violente, on monte à 300 \$. Les médecins ne sont plus intéressés », résume cet omnipraticien. « Il y a un problème important au Bureau du coroner », ajoute-t-il. Chaque année, ces coroners se penchent sur 5000 cas de décès. Le désintéret force à recruter des médecins de plus en plus éloignés du décès. « Moins les gens se déplacent, plus ils doivent se fier à des tiers, et les risques d'erreur augmentent. »

Dans un accident de la route, bien des gens affirment que la Régie d'assurance automobile peut faire autant que le coroner. « Or pour eux, la vitesse est la source de tous les maux. Mais parfois, c'est le taux d'alcoolémie qui est à blâmer, et pour le voir cela prend un coroner... » réplique-t-il.

La GRC fait de maigres économies

GRC

suite de la page A1

Elle avait de plus souligné le besoin de mieux redéployer les ressources afin de lutter plus adéquatement contre le crime organisé et les activités terroristes. C'est que tous les agents des postes de détachement touchés ont été réaffectés dans les grands centres de la province, où la GRC croit qu'elle pourra mieux combattre les activités criminelles.

Or, selon un document obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la fermeture de ces postes — situés à Joliette, à Baie-Comeau, à Rivière-du-Loup, à Roberval, aux Îles-de-la-Madeleine, à Saint-Hyacinthe, à

Granby, à Coaticook et à Lac-Mégantic — n'aura permis que de faire des économies annuelles de 252 994 \$.

Pendant ce temps, les neuf maires des municipalités concernées poursuivent leur croisade auprès du gouvernement pour rouvrir ces postes. En prenant connaissance des chiffres dévoilés dans le document, le maire de Rivière-du-Loup, Jean D'Amours — également porte-parole du groupe de maires — n'a pu cacher sa colère.

« Quand vous m'amenez des économies de 252 994 \$, là, je vous dis que c'est de l'argent de poche, c'est une poignée de change, dit-il. Ça ne justifie pas de découvrir un territoire névralgique et stratégique comme le nôtre. En matière de

sécurité publique, on ne pense pas aux économies. C'est une invitation au crime », estime-t-il.

Une autre époque

M. D'Amours a d'ailleurs rappelé qu'à une certaine époque, 12 agents de la GRC patrouillaient dans la région de Rivière-du-Loup, qui se trouve près des frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick.

Pour sa part, Paul Crête, député bloquiste de la circonscription de Rivière-du-Loup—Montmagny, estime que la GRC ne fait que « déshabiller Jacques pour habiller Jean ». « C'est de l'économie de bouts de chandelles, affirme-t-il. Que la GRC veuille offrir des équipes de lutte contre le crime or-

ganisé plus efficaces, ça peut se comprendre, mais l'erreur, c'est de le faire au détriment des régions. »

Farouche opposant à la fermeture de ces postes lorsqu'il siégeait à la Chambre des communes, l'ancien député libéral de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, se dit convaincu qu'au bout du compte, la GRC réalise peu d'économies. « Le déplacement des gens de la GRC qui sont à Drummondville et qui doivent maintenant venir patrouiller à Cowansville engendre des coûts. Au bout du compte, il n'y a à peu près pas d'économies. »

Depuis la fermeture des postes de Granby et de Coaticook, les gens de la région sont inquiets en raison de l'absence d'agents de la GRC, estime M. Paradis. « La pré-

sence policière a un effet dissuasif (sur les malfaiteurs). »

La GRC se défend

Toutefois, à la GRC, on se défend bien d'avoir procédé à la fermeture de ces postes pour des raisons économiques. « Le but ultime, ce n'est pas ça, soutient le caporal Sylvain L'Heureux, porte-parole de la police fédérale. L'harmonisation des ressources n'était pas une question d'économies, mais une question d'efficacité au plan du déploiement de nos ressources pour s'attaquer au crime organisé de haut niveau. » Selon lui, la réorganisation effectuée par la GRC permet maintenant aux agents de s'attaquer à des dossiers plus complexes.



LA DÉCAPANTE G35 D'INFINITI DE 298 CHEVAUX. CRAMPONNEZ-VOUS. Son effet se fait sentir sur les routes. Et autant sur le visage des gens que vous dépassez. Rien d'étonnant à cela, étant donné son puissant moteur V6 de 3,5 litres et son aérodynamisme à cabrage nul. Ou son remarquable habitacle en cuir avec la technologie sans fil Bluetooth^{MD} en option, et le système de navigation sur DVD pour vous aider à vous guider. Ce qui peut être très pratique, puisqu'il y a de fortes chances que vous soyez tellement occupé à manœuvrer fébrilement la boîte de vitesses à 6 rapports que vous oublierez où vous alliez au départ. Infiniti.ca



INFINITI

ACTUALITÉS

Le mystère de la cabane à sucre demeure entier

Elle aurait servi au trafic de marijuana, mais impossible de savoir si elle est située au Québec ou au Vermont

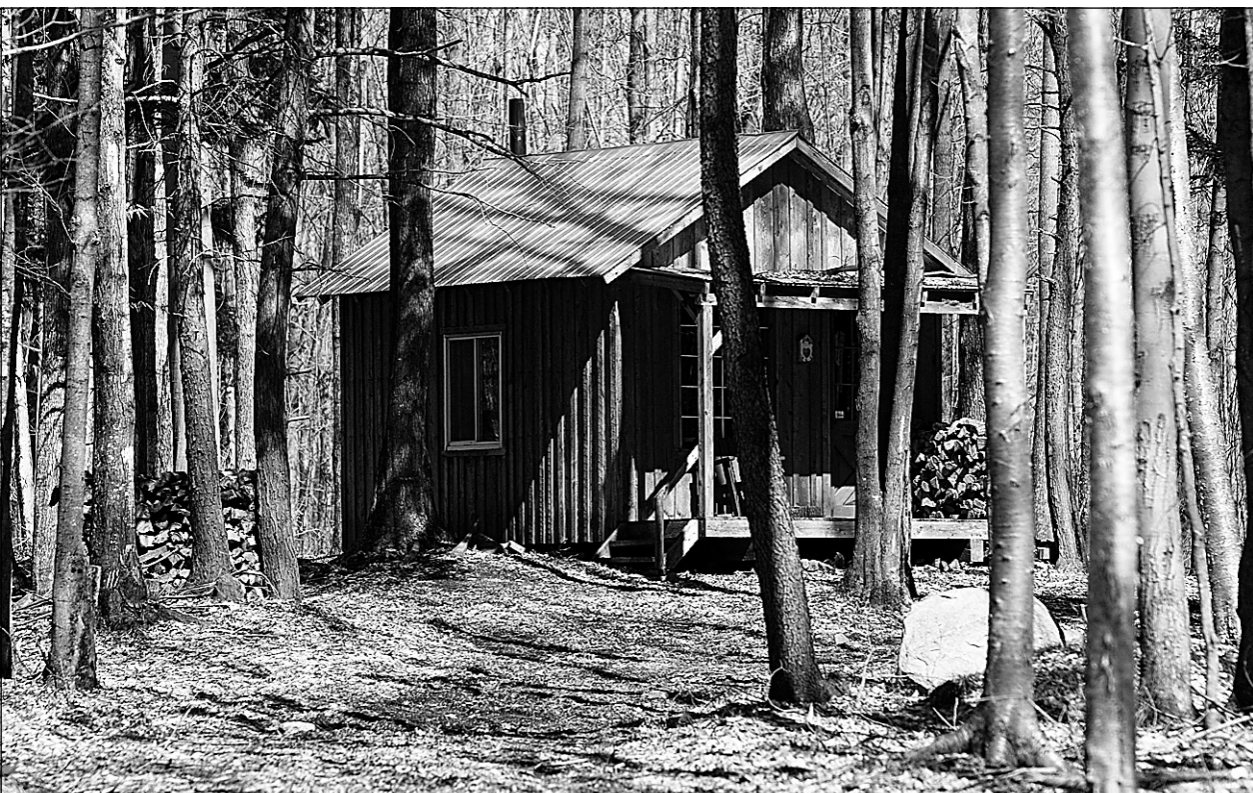


PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE®

La cabane à sucre du clan Kyling, photographiée au Québec. Selon la poursuite, elle est située au Vermont. L'imbrroglio n'est toujours pas résolu.

ANDRÉ CÉDILOT

Les dépositions de quatre policiers n'ont pas levé le mystère, hier, sur la fameuse cabane à sucre dont se serait servi le clan Kyling pour exporter de la marijuana aux États-Unis.

Appelés à témoigner dans le cadre d'un recours lié à l'extradition de Werner Kyling et 10 de ses acolytes, des enquêteurs de la GRC et de la Sûreté du Québec ont affirmé avoir bel et bien aperçu une sucrerie d'érablière, mais du côté... canadien.

Lors de cette opération de repérage à la borne 620 de la frontière canado-américaine, l'agent Yvon Turcotte, de la GRC, a même filmé l'intrigante cabane que des rapports de police situent au Vermont.

Des habitués de la surveillance des frontières, les policiers ont été envoyés à cet endroit précis le 13 avril 2005 afin de vérifier s'il était possible d'y faire passer en douce de la drogue aux États-Unis.

Devant le tribunal, ils ont dit avoir vu la cabane au retour de leur mission. Selon eux, elle est

située en sol québécois, à une vingtaine de minutes de marche de la frontière. À la demande des enquêteurs, ils ont refait le même trajet le 5 avril dernier, et la cabane est toujours au même endroit !

Selon la défense, le tribunal se doit d'éclaircir l'imbrroglio entourant l'emplacement de cette cabane à sucre, puisque celle-ci est le point central de la requête en extradition des autorités américaines.

Hier, fort des révélations de l'agent Turcotte et ses trois collègues, l'avocat de Werner Kyling, Me Tom Walsh, a voulu pousser plus loin sa « quête de vérité » en interrogeant l'enquêteur principal de la Sûreté du Québec qui a écrit que la cabane était située en sol américain. Il en a cependant été empêché par le juge James Brunton.

Estimant que l'avocat a peut-être mis « la charrue devant les boeufs » à cette étape des procédures, le juge Brunton a rejeté sa requête. Manifestement intrigué par ce qui se cache derrière cette cabane, il a pratiquement invité Me Walsh à revenir à la charge à l'audition de la requête en extradition, le 12 juin prochain.

Le printemps à Québec au PORT-ROYAL

Spécial **159\$**

Séjour pour 2 pers.
Incluant :
1 suite de luxe,
2 petits déjeuners
à la carte et
stationnement.

LE PORT-ROYAL
HOTEL & SUITES

★★★★

1 866 417-2777

www.hotelportroyalsuites.com

Valide
jusqu'au
31 mai
2006

Aussi
disponibles
suites pour
4 à 6 pers.

UN TOIT PLAT !
Maintenant, c'est TOPSEAL.

TOPSEAL
est un système de
membrane élastomère
liquide qui s'applique à froid.

Vous pouvez le faire vous-même.
TOPSEAL est économique et écologique.

RECOMMANDÉ
P.com

**GARANTIE
15 ANS**

LES ENDUITS NORD-SUD, INC.
Tél. : (514) 843-3939 1 800 769-5172
WWW.TOPSEAL.CA

Solde 15-50%
Seulement au magasin du fabricant
10, av. Des Pins Ouest (angle Boul. St-Laurent)

Draps	50 modèles	20\$ - 180\$
Housses de duvet	100 modèles	30\$ - 215\$
Duvet	12 modèles	60\$ - 560\$
Lits de plumes	7 modèles	60\$ - 330\$
Futons et sofa-lits	20 modèles	210\$ - 900\$
Rideaux	100 modèles	20\$ - 140\$

Literie anti-allergène anti-acariens, oreillers

ungava
DUVET magasin du fabricant

(514) 481-0191 Mar. - sam. 10 h - 18 h Dim. - lun. fermé



LAVAL
JAGUAR LAVAL
3475, boul. Le Carrefour
450.688.1880

MONTRÉAL
LES MOTEURS DECARIE
8255, rue Bougainville
514.334.9910

SAINT-LÉONARD
JOHN SCOTTI JAGUAR
4305, boul. Métropolitain Est
514.725.2221

FAITS ET GESTES

OH MA CARTE!

La perte ou le vol d'une carte de paiement serait une catastrophe aussi grande que la perte d'un emploi!

PHOTO THOMAS COOPER, GETTY IMAGES



C'est du moins ce que prétend un sondage d'opinion mené au Canada au cours de l'hiver pour le compte de Visa. Selon cette enquête, la protection des informations personnelles ou financières arrive juste après l'environnement dans

les préoccupations des gens. Une autre étude a montré qu'un Canadien sur sept a été victime de l'usurpation de son identité et que les données confidentielles sont à risque dans la moitié des cas.

— François Berger

Source : Direction informatique

EN PRISON POUR VENTE DE CRACK

Le rappeur B.U. assure avoir eu sa leçon

CHRISTIANE DESJARDINS

Cinq mois à regarder les murs d'une prison, ça fait réfléchir, affirme le chanteur rap/hip hop Patrick Joseph. Plutôt que de vendre du crack pour vivre, Joseph, de son nom de scène « B.U. The Knowledge », se dit maintenant prêt à travailler, « même dans une petite job », ce qui l'avait toujours rebuté avant.

« Avant, j'avais l'impression que travailler n'était pas fidèle... Avant, j'étais obsédé par l'idée de gagner ma vie avec mon art », a raconté Joseph, alors qu'il s'adressait au juge Claude Millette, lundi, dans le cadre des plaidoiries sur la peine à lui imposer.

Joseph, 30 ans, a été arrêté en novembre dernier, avec d'autres individus impliqués dans la vente de drogues. Chez lui, les policiers ont découvert quantité de roches de

crack, de la cocaïne et environ 11 000 \$ séparés dans 20 enveloppes. Après s'être vu refuser la liberté sous cautionnement, il coupait court au processus judiciaire en février dernier, en plaidant coupable à des accusations de complot, trafic et possession de drogue en vue d'en faire le trafic. L'argent récolté de cette façon lui permettait de vivre, mais il espérait aussi qu'il lui servirait à promouvoir sa carrière.

« Je m'en veux d'avoir vu seulement la promotion que ça aurait pu apporter à ma carrière », a-t-il dit au juge, en soulignant que le temps en prison était long, et qu'il avait l'impression que « l'horloge de sa vie » s'était arrêtée à son crime.

Joseph pourrait devoir prendre son mal en patience, puisque la Couronne, représentée par Me Thierry Nadon, réclame cinq ans

de prison en raison de la gravité des crimes et du profil de l'accusé.

De son côté, l'avocat de l'accusé, Richard Tawil, propose une peine à purger dans la collectivité. Il a fait défilé trois témoins dans l'espoir de démontrer que Joseph serait bien appuyé et encadré s'il purgeait sa peine à l'extérieur. D'abord, le père de l'accusé, Georges Joseph, propriétaire d'une petite imprimerie, se dit prêt à donner un emploi à son fils. Philippe Aubert-Messier, un entrepreneur dans le milieu artistique, affirme de son côté qu'il pourrait offrir des contrats à Joseph. Enfin, la mère de la conjointe de Patrick Joseph a livré un long plaidoyer en faveur de son genre. Selon elle, Joseph n'est pas un criminel : c'est plutôt un homme très intelligent, créatif et idéaliste, un « chéri de la musique hip-hop qui a été acclamé ». Son problème, a-t-elle martelé au



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

En des temps plus heureux, B.U. en vedette au Festival de jazz.

juge, c'est qu'il a des « carences sociales ».

« C'est quoi, pour vous, un criminel ? » a alors rétorqué le juge, en faisant remarquer à la dame que les prisons étaient pleines de « personnes avec des carences sociales ».

Le procureur de la Couronne a rappelé que ce n'était pas la première fois que Joseph avait maille à partir avec la justice. Il a déjà bénéficié d'un sursis il y a quelques

années pour une affaire de drogue. Il s'est aussi montré violent avec sa conjointe, ce qui lui a valu une accusation. « Aussi créatif qu'il soit, c'est un récidiviste et un sursis est déraisonnable », a conclu Me Nadon, en rappelant qu'un complice de Joseph, Wilfrande Supplice, qui occupait un moins haut rang dans la hiérarchie du réseau de vente, avait écopé trois ans de prison. Le juge Millette rendra sa décision le 3 mai.

Cette fin de semaine seulement!

Vendredi 21 au dimanche 23 avril 2006

PRESQUE
TOUTS
EN SOLDE
OU À PRIX DE LIQUIDATION

LES MEUBLES,
ENSEMBLES
MATELAS-SOMMIER
ET GROS
APPAREILS MÉNAGERS

Plus de 1500 gros appareils ménagers au choix. Plus de 800 meubles et ensembles matelas-sommier au choix.

À l'exclusion de tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97 et des articles 'Achat spécial'

Meubles, ensembles matelas-sommier et gros appareils ménagers de grandes marques nationales



Avec la carte Sears, pour tous les meubles*, ensembles matelas-sommier, gros appareils ménagers, machines à coudre et aspirateurs**, vous avez le choix entre...

0%
d'intérêt jusqu'en janvier 2009***
OU
des points du Club Sears†

***Payez en 33 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2009. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 23 avril 2006. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears.

†L'offre ne s'applique pas aux taxes, aux frais de livraison ou de contrat d'entretien.

**R/20 Couture et entretien des sols; à l'exclusion des aspirateurs avale-tout. *R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles de jardin et meubles pour bébés dans les grands magasins Sears.

Prix en vigueur du vendredi 21 au dimanche 23 avril 2006, dans la limite des stocks

NE043F206 © 2006, Sears Canada Inc.



Utilisez votre carte Sears et obtenez des points du Club Sears††. Visitez sears.ca/searsclub pour plus de détails. ††Sur approbation de votre crédit.



La belle vie à bon prix.™

MONDE

Remue-ménage à la Maison-Blanche

Karl Rove perd des plumes



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Karl Rove reste à la Maison-Blanche, mais il perd des plumes. Scott McClellan, lui, quitte son poste de porte-parole présidentiel, mais il ne regrette rien.

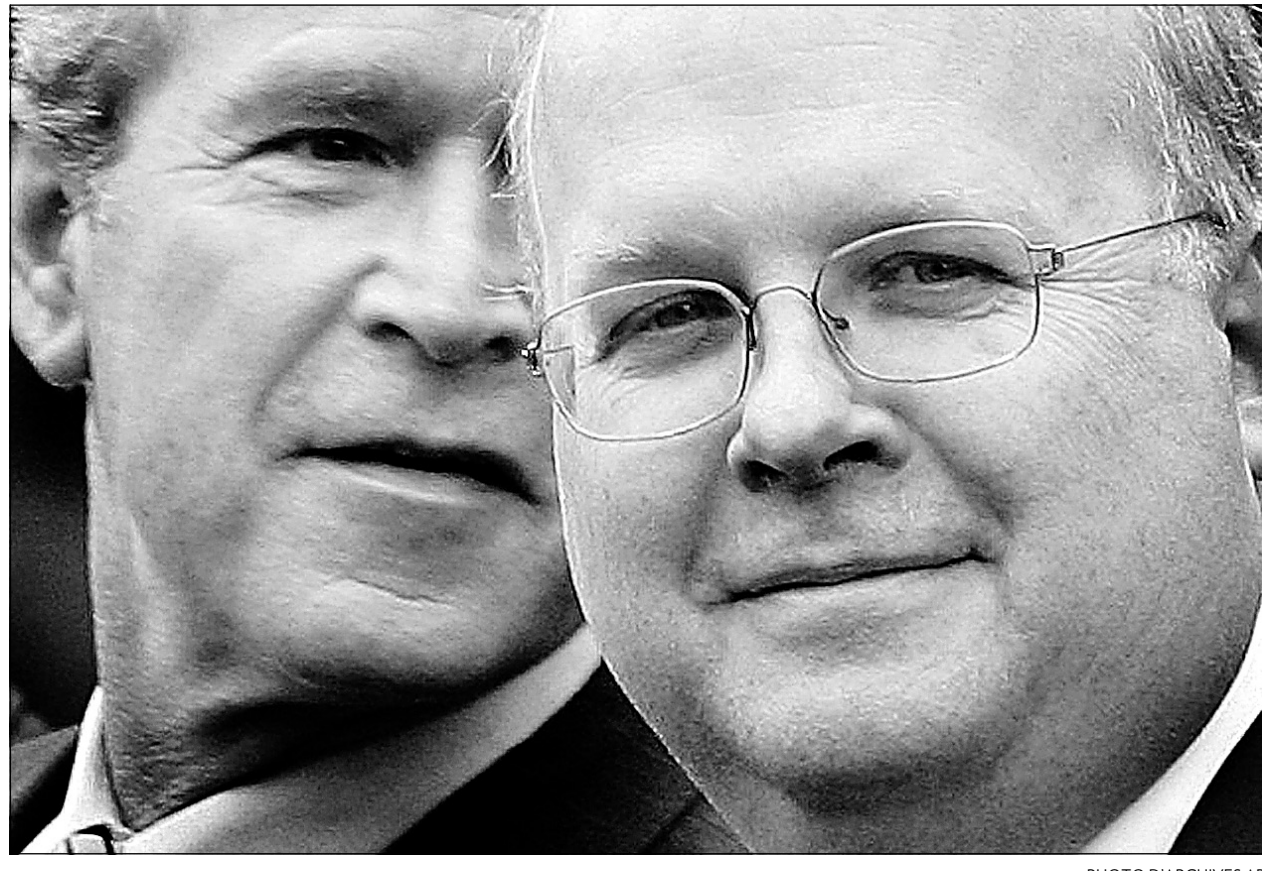
Ainsi va la vie dans l'entourage de George W. Bush, qui se trouve au plus bas dans les sondages. Après les nominations d'un nouveau chef de cabinet et d'un nouveau directeur aux affaires budgétaires, le président a poursuivi hier le remaniement de son équipe en acceptant la démission de McClellan.

Le Texan de 38 ans a lui-même annoncé son départ, qui survient deux ans et neuf mois après sa nomination au poste de porte-parole de la Maison-Blanche. Il avait succédé à son ancien patron, Ari Fleischer.

« La Maison-Blanche traverse une période de transition », a dit McClellan, la figure la plus visible de l'administration Bush après celle du président. « Le changement peut être utile, et c'est un bon moment et une bonne position pour aider au changement. »

Le nom de son successeur n'a pas été dévoilé.

« Il sera difficile de remplacer Scott, mais il a pris sa décision et je l'accepte », a déclaré le président Bush, qui se tenait au côté de son porte-parole démissionnaire.



Karl Rove (à droite), surnommé le « cerveau » du président américain George W. Bush (à gauche), cède certaines de ses responsabilités, mais conserve son titre de chef adjoint de cabinet.

Le remue-ménage dans la Maison-Blanche n'est sans doute pas fini. Il coïncide avec la plus sombre période de l'administration Bush. Selon un sondage publié hier par le *Wall Street Journal*, seuls 35 % des Américains sont aujourd'hui satisfaits du travail du président, une chute de 8 % par rapport à janvier. D'autre part, 65 % estiment que leur pays va dans la mauvaise direction.

La publication de ce sondage

précède de quelques jours la sortie du prochain numéro du magazine *Rolling Stone*, qui consacra sa couverture au président Bush. Un titre provocateur y apparaîtra : « Le pire président de l'histoire ? »

À l'intérieur, l'historien Simon Wilentz répondra : « La présidence de George W. Bush semble se diriger vers une disgrâce colossale et historique. »

Dans un tel contexte, Karl Rove peut se compter chanceux de

continuer à travailler au 1600, Pennsylvania Avenue. Promu à un nouveau poste au lendemain des élections de 2004, le principal conseiller du président conservera son titre de chef adjoint de cabinet, mais il laissera ses responsabilités de coordination de la politique de l'administration à Joel Kaplan, qui travaillait autrefois aux affaires budgétaires.

En principe, Rove retournera donc à sa spécialité, qui est la

politique politicienne. À quelques mois des élections parlementaires de mi-mandat, il se concentrera sur la stratégie des républicains.

Qualifié de « génie » par le président après sa réélection à la Maison-Blanche, Rove a vu son étoile pâlir considérablement depuis l'ouragan *Katrina*, qui a mis en lumière la désorganisation de l'administration Bush. Il a de plus été cité dans l'affaire Valerie Plame, du nom de l'agent de la CIA dont l'identité a été révélée à la presse. Il n'a pas été inculpé, mais le procureur Patrick Fitzgerald continue à enquêter sur son rôle éventuel dans ce scandale.

Démission à venir

La démission de Scott McClellan pourrait être suivie par celle du secrétaire au Trésor, John Snow. Un tel remaniement devrait cependant laisser de glace ceux qui réclament un changement véritable au sein de l'administration Bush. Plusieurs commentateurs et élus démocrates ont joint leurs voix à celles des généraux à la retraite qui demandent le départ du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld.

Le président a cependant réitéré sa foi en Rumsfeld lundi.

« J'ai entendu les voix, a-t-il dit. J'ai lu les titres des journaux et je suis au courant des spéculations. Mais c'est moi qui décide (*I'm the decider*) et je décide pour le mieux. Et le mieux, c'est que Don Rumsfeld reste secrétaire à la Défense. »

Plusieurs commentateurs se sont gaussés de ton volontaire employé par le président pour assurer les Américains qu'il était le *decider*.

La tension monte à Katmandou

L'opposition appelle à braver le couvre-feu et à manifester contre le roi

D'APRÈS AFP ET AP

KATMANDOU, Népal — Confrontées à une grogne croissante, les autorités népalaises ont imposé le couvre-feu à Katmandou et ordonné de tirer à vue sur ceux qui participeraient aujourd'hui à une vaste manifestation contre le roi dans la capitale.

L'opposition, qui a lancé il y a 15 jours son mouvement pour rétablir la démocratie, a toutefois maintenu son mot d'ordre, appelant les Népalais à braver l'interdiction et à manifester en masse.

« L'État a pris toutes les mesures pour réprimer notre mouvement », a dit à l'AFP le secrétaire général du principal parti de l'opposition le Congrès népalais, Shobhakar Parajuli. Mais, a-t-il ajouté, « nous ne resterons pas silencieux, nous allons braver le couvre-feu et manifester comme prévu ».

Pour justifier le couvre-feu, un porte-parole du gouvernement a

affirmé que la manifestation serait violente. « Nous avons découvert une cache énorme d'explosifs et les maoïstes prévoient d'utiliser des boucliers humains pour créer la violence, a-t-il expliqué. Ils ont forcé les gens à se joindre à la protestation. »

Environ 4000 Népalais ont été arrêtés depuis le début du mouvement, selon l'ONU. Hier encore, les forces de l'ordre ont arrêté 250 professeurs de collège et d'université, dans l'ouest du pays.

La guérilla maoïste, qui a conclu une alliance informelle avec l'opposition, observe depuis le début une trêve dans la vallée de Katmandou pour faciliter le mouvement de protestation contre le roi Gyanendra, qui s'est arrogé les pleins pouvoirs en février 2005.

La répression est montée d'un cran hier avec la mort de quatre manifestants tués par les forces de l'ordre dans l'est du pays, le bilan le plus lourd en une journée depuis le début des troubles, qui porte à 10 le nombre d'opposants tués.

Des policiers ont ouvert le feu pour stopper les manifestants qui leur lançaient des pierres dans le village de Chandragadi, à 500 km au sud-est de Katmandou. Au moins quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

Environ 4000 Népalais ont été arrêtés depuis le début du mouve-

ment, selon l'ONU. Hier encore, les forces de l'ordre ont arrêté 250 professeurs de collège et d'université, dans l'ouest du pays.

Preuve que le mécontentement s'étend aussi parmi les employés de l'État, 25 fonctionnaires du ministère de l'Intérieur ont débrayé en scandant des slogans contre le roi. Ils ont été immédiatement arrêtés.

À Genève, un représentant du Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme a appelé les autorités népalaises à ne pas réprimer la grande manifestation d'aujourd'hui et a dénoncé l'attitude des forces de l'ordre.

L'Inde, qui a déjà déploré « l'usage excessif » de la violence, a également accentué sa pression sur le roi en dépêchant deux émissaires arrivés à Katmandou avec un « message » à lui délivrer.

Un roi impopulaire

D'APRÈS AFP

Le roi du Népal était déjà soupçonné de penchants absolutistes lorsqu'il est monté sur le trône en 2001 à la faveur du massacre de son frère et d'autres membres de la famille royale par le prince héritier de l'époque.

Dès la cérémonie de couronnement en juin 2001, le roi Gyanendra, 58 ans, avait essuyé des slogans hostiles lancés par une population traumatisée par le décès violent de son frère, le roi Birendra, plus populaire que lui.

Selon l'enquête officielle, le prince héritier Dipendra avait abattu au palais royal le roi Birendra, la reine, son frère cadet, sa jeune soeur et deux autres membres de sa famille, avant de tenter de se suicider. Grièvement blessé, Dipendra avait été proclamé roi et Gyanendra, son oncle, était devenu régent, avant de monter sur le trône après la mort de son neveu.

L'Allemagne accepte d'ouvrir le plus grand fonds d'archives nazies

AGNÈS GRUDA

La bibliothèque d'Arolsen, en Allemagne, compte près de 40 millions de documents qui, mis bout à bout, formeraient une ligne de 22 000 kilomètres. Il s'agit de la plus importante collection d'archives nazies, jusqu'ici réservée à l'usage exclusif de la Croix-Rouge. Elle pourrait devenir bientôt accessible aux historiens et au grand public.

La ministre de la Justice allemande, Brigitte Zypries, a annoncé cette semaine que son pays ne s'opposerait plus à l'ouverture de ces archives constituées par les alliés au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

C'est une décision importante, qui permettra de mieux documenter l'histoire des crimes nazis, croit Peter Hoffmann, professeur d'histoire à l'Université McGill.

Mieux connues sous le nom de Service international de recherches (SIR), ces archives étaient placées

sous la supervision de 11 pays, dont l'Allemagne. Elles étaient administrées par la Croix-Rouge, qui aidait des familles à retrouver leurs proches.

Encore maintenant, le SIR pouvait recevoir jusqu'à 150 000 demandes de renseignements par an. Il y avait d'importants retards dans le traite-

C'est une décision importante, qui permettra de mieux documenter l'histoire des crimes nazis, croit Peter Hoffmann, professeur d'histoire à l'Université McGill.

ment de ces requêtes, souligne Peter Shapiro, directeur du Centre de recherches avancées sur l'Holocauste à Washington.

« Si vous avez 85 ans et que vous voulez savoir ce qui est arrivé à votre soeur pendant la guerre, il y a de fortes chances que vous n'avez pas

le temps d'obtenir la réponse », signale M. Shapiro, joint hier par *La Presse*.

Selon lui, l'ouverture de ces archives, dont la moitié ont été numérisées, permettra aux survivants ou aux descendants des victimes d'accéder plus facilement aux informations concernant leurs proches.

Les archives contiennent des informations personnelles sur des prisonniers de camps de concentration et de camps de travaux forcés, sur des prisonniers de guerre et des personnes déplacées. Au total, c'est une mine de renseignements sur le sort de quelque 17,5 millions de

personnes, juifs et non juifs, durant le conflit le plus meurtrier du XX^e siècle.

« L'ouverture de ces archives ramènerait dans la lumière des histoires individuelles, mais elle permettra aussi de trouver de nouvelles informations sur toute cette période de l'histoire », dit M. Shapiro.

« Les archives contiennent par exemple des informations sur une cinquantaine de camps de travail. Elles permettront de mieux comprendre comment ils fonctionnaient, quelles entreprises employaient des prisonniers, combien elles payaient pour ce service », croit M. Shapiro.

Tout n'est pas réglé

Mais tout n'est pas encore réglé, avertit Peter Hoffmann. Avant que les archives ne soient vraiment ouvertes à tous, les 11 pays responsables de toute cette documentation

sur l'époque nazie doivent encore donner leur consentement. Outre l'Allemagne, ce groupe comprend la Pologne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique, Israël, la Grèce, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Italie.

La plupart de ces pays sont d'accord pour divulguer les dossiers des archives, mais l'Allemagne continue à s'y opposer, signale M. Hoffmann.

Pourquoi cette opposition ? L'Allemagne a justifié ses résistances par la nécessité de protéger les renseignements personnels des victimes et de leurs familles.

Selon le site Internet du SIR, les informations contenues dans ces archives peuvent être « extrêmement sensibles ». On peut y trouver des détails sur des « maladies héréditaires, des expériences pseudo-médicales », ou encore sur l'orientation sexuelle des détenus.

Mais selon Peter Shapiro, l'Allemagne pouvait aussi craindre de se retrouver devant de nouvelles demandes de compensations.

Mandel lui, au-delà de tout le reste, l'ouverture probable de ces archives constitue pour la génération des survivants de l'Holocauste une ultime chance de connaître le sort de leurs proches. « C'est une police d'assurance contre l'oubli. »

Le Parlement irakien est convoqué

Contesté par les sunnites et les Kurdes, le premier ministre sortant Ibrahim Jaafari reste candidat

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD — Le Parlement irakien a été convoqué pour aujourd'hui afin de tenter de régler le partage des postes à la tête de l'État et du gouvernement, mais le premier ministre sortant Ibrahim Jaafari, contesté par les Arabes sunnites et les Kurdes, a réaffirmé hier n'avoir aucune intention de retirer sa candidature.

« Je suis le candidat. L'Alliance m'a choisi », a dit Jaafari, en référence à l'Alliance unifiée irakienne, la coalition religieuse chiite qui a remporté les élections de 2005.

« La réunion a été convoquée pour 16 h heure locale », a indiqué le bureau d'Adnane Pachachi, doyen d'âge et président temporaire du Parlement.

Une réunion convoquée pour lundi avait été reportée pour permettre aux partis de s'entendre sur les nominations. Aucun signe de progrès n'a été enregistré dans les tractations.

Il s'agit des postes du chef de l'État et des deux vice-présidents, du premier ministre et de ses deux adjoints, et du président et des deux vice-présidents du Parlement.

Le président états-unien George W. Bush a exhorté une fois de plus, hier, les Irakiens à s'entendre rapidement sur un gouvernement d'unité nationale pour combler les « vides » exploités par les auteurs de violences.

Le succès des élections du 15 décembre a permis à Bush de regagner un peu la faveur des Américains. Mais, depuis l'attentat contre un mausolée chiite en février, des



PHOTO HELMIY AL AZAWI, REUTERS

Une famille irakienne pleure l'un des siens, tué par les rebelles à Baquba. Deux tailleurs qui confectionnaient des uniformes pour les soldats irakiens ont été abattus dans cette ville située au nord de Bagdad.

centaines d'Irakiens ont été tués dans des violences faisant redouter une guerre civile.

Depuis l'invasion en mars 2003, 2379 GI ont été tués en Irak, selon le Pentagone. Un autre GI a été tué mardi quand son véhicule a été

touché par une bombe au nord de Bagdad.

Des sondages indiquent que la majorité des Américains ne croient pas au bien-fondé de la guerre et veulent que les troupes rentrent.

Une vingtaine d'Irakiens, dont

trois universitaires, ont été tués hier dans des attaques et cinq corps de personnes non identifiées et exécutées par balles ont été découverts à Bagdad, selon des sources de sécurité.

Peu auparavant, les autorités ont

annoncé que des hommes armés sont entrés dans deux écoles primaires de Bagdad et ont égorgé deux enseignants devant leurs élèves. Les deux attaques se sont produites dans le quartier chiite de Chaab.

Signature authentique

Entre-temps, des experts ont conclu hier à l'authenticité de la signature de Saddam Hussein sur des documents liés au massacre de villageois chiites, au cours d'une nouvelle audience du procès du dictateur déchu, qui doit reprendre le 24 avril.

Ces documents, au nombre de trois, sont datés de 1982 à 1984, correspondant à la période de répression à Doujaïl, un village chiite au nord de Bagdad. En tout, 148 villageois avaient été condamnés à mort et exécutés, à la suite de l'attaque du convoi présidentiel à Doujaïl, selon l'accusation.

Barzan al-Tikriti, demi-frère de Saddam, et chef des renseignements au moment des faits, a mis en doute les conclusions des experts, en soulignant qu'il était facile de falsifier sa signature. Saddam Hussein et ses coaccusés plaident non coupables mais risquent la peine de mort.

Enfin, un rapport élaboré par 125 ONG irakiennes et publié hier à Kerbala indique que près de 20 000 Irakiens ont été enlevés depuis le début de l'année 2006: 12 237 hommes, 4 959 femmes et plus de 2350 enfants, dont le sort reste inconnu.

Pétitions contre la venue du président rwandais au Canada

Les opposants à la visite de Paul Kagamé citent des rapports sur les crimes de guerre

JOONEED KHAN

C'est en s'appuyant sur plusieurs rapports, dont celui d'une commission internationale incluant l'organisation canadienne Droits et Démocratie, que les opposants à la visite de Paul Kagamé au Canada demandent que sa venue soit annulée et qu'un visa lui soit refusé, indiquent les pétitions qui ont été communiquées à *La Presse*.

Le rapport auquel a souscrit Droits et Démocratie, appelé alors Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), porte sur « les violations massives des droits humains en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) en 1996 et 1997 ».

Il conclut que la guerre à l'époque dans l'est de la RDC « a été conçue à Kigali », dont elle « a reçu l'appui en armes, en hommes pour éradi-

quer les camps de réfugiés et les ex-FAR (Forces armées rwandaises) et Interhamwe (miliciens hutus) devenus une menace pour la stabilité du Rwanda », passé sous le contrôle du FPR de Kagamé en 1994.

La RDC « a été envahie par l'Armée patriotique rwandaise » commandée par Kagamé, affirme le rapport. « Ceci constitue le crime d'agression tel que défini » par l'ONU, dit la commission, qui identifie 19 crimes commis entre octobre 1996 et mai 1997, qui entrent tous « dans la catégorie des violations graves du droit international humanitaire ayant trait aux crimes contre l'humanité, aux crimes de guerre, ainsi qu'au crime de génocide ».

Crimes imprescriptibles

Soulignant que « tous ces actes commis par toute personne, nonobstant sa qualité, sont imprescriptibles » sous une convention de 1968, le rapport demandait que l'ONU

appelle « tous les États à ouvrir des enquêtes judiciaires » sur tout présumé responsable de ces crimes « se trouvant sur leur territoire ».

Elle demandait aussi que la compétence du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR, à Arusha) soit étendue à « ces crimes qui sont un prolongement du génocide de 1994 commis sur le territoire rwandais ».

Le CIDPDD avait ainsi demandé au gouvernement canadien, en août 1999, « d'exclure les représentants du gouvernement du Rwanda du Sommet de la Francophonie », qui se tenait alors à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Les pétitionnaires, représentant des Canadiens d'origine rwandaise, congolaise et burundaise réunis en diverses organisations, ont adressé leurs lettres au premier ministre Stephen Harper, au ministre des Affaires étrangères Peter MacKay, au ministre de l'Immigration Monte

Solberg et à la ministre de la Francophonie Josée Verner.

Ils ont aussi écrit à Lucien Bradet, président du Conseil canadien pour l'Afrique (CCA), qui a invité le général président Kagamé comme « conférencier d'honneur » à un colloque sur l'éducation et le développement en Afrique, les 25 et 26 avril à Montréal.

Ainsi qu'au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) et à l'Université de Western Ontario qui ont invité Kagamé à prendre la parole le 24 avril.

Les pétitions émanent du Congrès rwandais du Canada, de l'Union de la diaspora congolaise du Canada, de la plateforme « Agir ensemble pour la paix » qui regroupe des Montréalais originaires de la région des Grands Lacs africains.

L'avion de Habyarimana

Elles invoquent le récit du lieutenant Abdul Ruzibiza, ex-officier du

FPR, impliquant Kagamé dans l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana à Kigali, qui fut l'événement déclencheur du génocide de 1994.

Un « citoyen canadien », Philippe Laroche, a adressé ses propres lettres de protestation à des ministres et au président du CCA.

Plusieurs organisations étaient en réunion hier soir à Montréal pour planifier des marches et des manifestations contre la visite de Kagamé, invité, souligne le CORIM sur son site Web, parce qu'il a accédé à la présidence tournante du COMESA, le Marché commun d'Afrique de l'est et du sud, qui regroupe 20 pays et plus de 370 millions d'habitants.

Sa prestation au CCA et au CORIM est parrainée par des compagnies, mais, note Philippe Laroche, qui cite Human Rights Watch, le Rwanda sous Kagamé « est une dictature où l'opposition est systématiquement liquidée ».

Les rapports de l'ONU sur le pillage du Congo épinglent le Rwanda, pays dépourvu de ressources minières qui affiche pourtant d'importantes recettes d'exportation de diamant, d'or et de coltan. Pour l'expert belge Philippe Reyntjens, « le Rwanda est une bombe à retardement, car la dictature de Kagamé est condamnée à très mal finir ».



Juste un jeu.

Savez-vous pourquoi on appelle ça « jouer » aux loteries vidéo ? C'est parce que c'est d'abord et avant tout un jeu, un divertissement. Et c'est d'ailleurs comme ça que la plupart des gens pensent.

Mais si vous n'êtes plus capable de passer devant une machine sans vider vos poches... là, ce n'est plus juste un jeu.

Il existe de l'aide. Appelez. Vous n'avez rien à perdre.

Jeu : Aide et Référence 1 866 SOS-JEUX



une initiative de Loto-Québec

mise-sur-toi.loto-quebec.com

MONDE

Une roquette explose près de l'ambassade américaine à Kaboul

Deux soldats canadiens blessés dans le sud de l'Afghanistan

D'APRÈS AFP

KABOUL – Une roquette a explosé hier soir dans l'enceinte du siège de la radio-télévision afghane à Kaboul, près de l'ambassade des États-Unis et du QG de l'OTAN, et a blessé un garde de sécurité, a-t-on appris de sources policières.

Le garde, un Népalais à l'emploi de la firme de sécurité états-unienne Dyncorp, a été blessé par un éclat.

Plus tôt, dans la province de Helmand, au sud, deux soldats canadiens ont été blessés par l'explosion d'une bombe artisanale alors qu'ils circulaient dans un véhicule blindé.

« Deux soldats ont été légèrement blessés quand leur véhicule blindé a été touché par une explosion », a déclaré le lieutenant Mark McIntyre, porte-parole des Forces canadiennes en Afghanistan.

À Ottawa, le ministère de la Défense a indiqué qu'il s'agissait d'une bombe artisanale, qui a explosé au passage d'un convoi qui allait ravitailler une base avancée canadienne.

Les deux hommes vont rester en observation dans l'hôpital de campagne de la base de la coalition de Kandahar, a précisé le lieutenant McIntyre.

L'attentat a été revendiqué par les talibans. « Nos moudjahidine ont fait exploser une bombe impliquant les forces canadiennes », a déclaré un porte-parole des talibans, Yousef Ahmadi, joint par téléphone.

Un chef taliban, Jalaludine Haqqani, a averti les Afghans qu'ils devaient s'abstenir de collaborer avec le gouvernement, l'armée et les « forces d'occupation » s'ils voulaient échapper à un sort funeste, a indiqué la chaîne Al-Jazira, en diffusant un message audio qui lui est attribué.

La journée d'hier a été marquée par d'autres heurts.

Des GI ont abattu le conducteur d'une voiture piégée qui essayait de se glisser dans leur convoi dans l'est du pays. L'armée américaine, interrogée à Kaboul, a indiqué que la bombe n'a pas fait de blessés et n'a provoqué que des dégâts matériels mineurs.

L'incident s'est produit sur la route principale qui relie Jalalabad, capitale de la province de Nangarhar, à la frontière pakistanaise.

La veille, deux GI ont été blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale dans la province de Zabul, dans le sud-est.

LE TOUR DU GLOBE

KIRGHIZISTAN

Ultimatum à Washington

Le président Kourmanbek Bakiev a lancé hier un ultimatum à Washington sur le maintien d'une base aérienne de Manas, utilisée dans le cadre des opérations en Afghanistan, ce qui menace l'avenir de la présence militaire états-unienne dans la région. Bakiev a indiqué en février vouloir 207 millions de dollars US par an pour maintenir la base, contre deux millions actuellement. Washington n'a pas rejeté le principe d'une augmentation. Manas, qui accueille plus de 1000 soldats est cruciale aux yeux de Washington après la fermeture en novembre de son autre base dans la région, en Ouzbékistan. D'après AFP

ÉTATS-UNIS

Des familles pour Moussaoui

Des proches de victimes du 11 septembre 2001 ont témoigné hier au tribunal fédéral d'Alexandria, en Virginie, en faveur de Zacarias Moussaoui, qui risque la peine de mort pour sa complicité avec les auteurs des attentats. « Dans la famille, nous avons tous un sentiment très fort que nous ne devons pas nous laisser piéger par la tristesse », a déclaré Marilyn Rosenthal, qui a perdu son fils Josh, 44 ans. Les témoins n'ont pas le droit de déclarer ouvertement à l'audience leur préférence entre la peine de mort ou la réclusion criminelle à perpétuité, mais leur choix de témoigner donne une indication de leur souhait pour le verdict. D'après AFP

ITALIE

Prodi gagne la Chambre

Le chef de l'Union de la gauche italienne, Romano Prodi, s'est vu confirmer hier sa victoire à la Chambre des députés par la Cour de cassation. Il s'est déclaré en mesure de former un « gouvernement fort » sans attendre les résultats définitifs au Sénat, où sa majorité est de deux sièges. Mais son adversaire Silvio Berlusconi ne lui avait toujours pas téléphoné hier en fin de soirée pour lui concéder la victoire et des responsables de Forza Italia, son mouvement, ont annoncé de nouveaux recours. D'après AFP

Gagnez de l'argent avec Million\$ hypothécaires en folie



Plus de
2 000 000 \$
à gagner

- Chaque prêt hypothécaire admissible vous donne la chance de gagner l'un des 60 prix en espèces de 10 000 \$
- Les cartes à gratter vous offrent également la chance de gagner des prix

Visitez une succursale dès aujourd'hui – Plus de 2 millions \$ à gagner¹

TD Canada Trust vous propose une offre qui vous procurera confort et bien-être! Vous n'avez qu'à faire une demande de prêt hypothécaire avant le 26 mai 2006. Tous les prêts hypothécaires admissibles² seront automatiquement inscrits pour le tirage au sort permettant de gagner l'un des 60 prix en espèces de 10 000 \$.

Et ce n'est pas tout! Il y a également des prix en espèces d'une valeur d'un million et demi de dollars à gagner grâce aux cartes à

gratter par les clients qui souhaitent simplement nous parler. Visitez l'une de nos succursales et courez la chance de gagner.

Que vous recherchiez la sécurité grâce à un prêt hypothécaire à taux fixe ou la souplesse grâce à un taux variable, nous avons le prêt qui vous convient le mieux. Visitez la succursale de TD Canada Trust la plus près ou appelez le 1 800 409-4347 pour prendre un rendez-vous avec un spécialiste mobile en prêts hypothécaires.



Visitez la succursale de TD Canada Trust la plus près pour obtenir des renseignements sur le concours ou le site Web www.tdcanadatrust.com/francais/prethypothecaires/concours

MILLIONS \$
HYPOTHÉCAIRES
en folie

TD Canada Trust
Des services bancaires confortables

1. Il y a 2 300 prix variant de 500 \$ à 2 000 \$ à gagner grâce aux cartes à gratter (une valeur totale de 1 500 000 \$ CA). Les chances de gagner un prix sont d'environ 1 sur 1 115. Aucun achat n'est requis pour participer. Les prix gagnés grâce aux cartes à gratter doivent être réclamés au plus tard le 26 mai 2006. Soixante lots de 10 000 \$ chacun (une valeur totale de 600 000 \$) sont attribués par tirage au sort, dans chacun des 60 districts regroupant les succursales. Les chances de gagner sont fonction du nombre de participations valides reçues dans le district. Les nouveaux prêts hypothécaires de 50 000 \$ ou plus en cours au 31 août 2006 sont admissibles au tirage au sort. Le concours s'adresse aux résidents canadiens ayant atteint la majorité. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté. Le concours prend fin le 31 août 2006 à 23 h 59 min 59 s, heure normale de l'Est. Les règlements complets sont disponibles à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais/prethypothecaires/concours, ou dans les succursales. 2. Pour être admissible au tirage au sort, vous devez faire la demande d'un nouveau prêt hypothécaire résidentiel de TD Canada Trust entre le 13 mars et le 26 mai 2006 inclusivement. Le nouveau montant prêté ou décaissé doit s'élever à au moins 50 000 \$ et être repayé au 31 août 2006. Le renouvellement d'un prêt hypothécaire ou le refinancement d'un prêt existant ne constituent pas un prêt admissible à moins qu'ils comportent un prêt additionnel repayé de 50 000 \$. Un prêt hypothécaire admissible peut être soit un prêt hypothécaire ordinaire ou une ligne de crédit sur valeur domiciliaire.

Coupon-réponse

Nom : _____
Prénom : _____
Âge : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Tél. rés. : _____
Tél. trav. : _____
Indice Coup de pouce : _____

La Semaine québécoise des familles présente le concours Parent et fier de l'être!



Semaine
québécoise
des familles

Courez la chance de gagner :

- une croisière familiale vers les Îles-de-la-Madeleine à bord du vacancier CTMA plus un séjour de 10 jours au CLUB VACANCES LES ÎLES.

Pour participer, remplissez le bulletin de participation et déposez-le dans une succursale Proxim, Essaim, Obonsoins ou Santé Services ou postez-le à « Concours Parent et fier de l'être! », C.P. 654 Succ. Ahuntsic, Montréal, Qc, H3L 3P2.

Michèle Barbara Pelletier, porte-parole

Rendez-vous au www.groupeproxim.ca pour trouver la succursale la plus près de chez vous.

Merci à nos partenaires



Valeur de
8 700 \$



N'oubliez pas de noter l'indice diffusé à l'émission Coup de pouce sur les ondes de Radio-Canada du 17 avril au 5 mai!

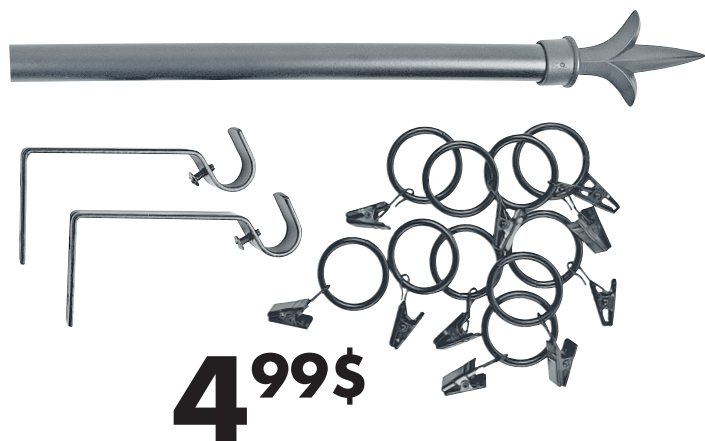
Certaines conditions s'appliquent sur l'âge et la disponibilité des prix. Les fac-similés ne sont pas acceptés.

Date limite de réception des coupons-réponse : 16 mai à 17 h. Règlements détaillés et résultats sur le site www.parentfier.qc.ca

Accrochez-vous à nos bas prix!



SANELA. Rideaux.
99 \$ les 2 panneaux.
Accrochage facile.
Pur coton lavable en machine.
Bleu foncé, brun ou brun clair.
140x300cm.



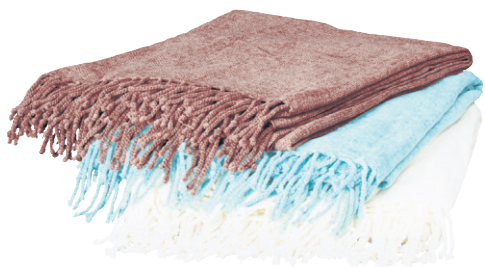
DRAGBY. Ensemble de tringle à rideaux. 4,99 \$. Supports muraux, anneaux et embouts fournis. Acier peint noir et plastique. Long. 110 à 200 cm. Achat spécial. Quantités limitées.



DRAGBY DECI. Anneaux à rideaux. 2,99 \$ les 10.
Bouleau massif teinté brun foncé. Achat spécial. Quantités limitées.



DRAGBY. Rideau. 9,99 \$ ch. Satin de polyester blanc. Lavable en machine. 140x240cm. Achat spécial. Quantités limitées.



FELICIA. Jeté. 12,99 \$ ch.
Acrylique aux couleurs variées.
130x170cm.



BAMBU. Stores à enrouleur.
De 4,50 \$ à 11,99 \$. Prêt à être fixé au plafond ou au mur. Accrochage facile. Bambou. Dimensions variées au choix.



FELICIA. Housse de coussin. 9,99 \$ ch.
Pure soie de couleurs assorties.
Forme de coussin en sus. 50x50cm.



INEZ KNOPP. Coussin. 24,99 \$ ch.
Enveloppe lin et coton garnie plumes. Motif blanc sur une face, rouge orangé sur l'autre. 45x35cm.



DRAGBY. Rideaux à passants. 14,99 \$ les 2 panneaux.
Était 19,99 \$. Polyester lavable en machine. Beige. 140x240cm.
Achat spécial. Quantités limitées. **INDEX BLOMMA.**
Tringle et embouts. Cet agencement, à partir de 15,99 \$ l'ens.
INDEX BLOMMA. Embrasses. 7,99 \$ les 2.



DRAGBY DECI. Ensemble de tringle à rideaux. 9,99 \$. Supports muraux et embouts fournis. Bouleau massif teinté brun foncé et aluminium. Long. 200 cm. Achat spécial. Quantités limitées.



LINDMON. Stores vénitiens.
De 29,99 \$ à 89 \$. À fixer au plafond ou au mur. Bois de feuillu naturel ou teinté brun ou blanc. Plusieurs dimensions au choix.



FENJA RAND. Housse de coussin. 14,99 \$.
Pure soie aux rayures tons verts ou beiges.
Forme de coussin en sus. 50x50cm.



14,99 \$
les 2 panneaux
était 19,99 \$

DRAGBY. Rideaux à passants. 14,99 \$ les 2 panneaux. Était 19,99 \$. Polyester marine ou rouge, lavable en machine. 140x240cm. Achat spécial. Quantités limitées.



TALL. Housse de coussin. 14,99 \$ ch. Pure laine. Gris foncé ou blanc cassé. Forme de coussin en sus. 50x50cm.



LILL. Ensemble de tringle.
2,99 \$. Supports muraux et embouts fournis. Acier peint blanc. Embouts en plastique. L140cm.



LENDA. Rideaux avec embrasses. 39,99 \$ les 2 panneaux.
Ruban à ourlet thermocollant fourni. Pur coton écru ou beige. 140x300cm.

Déjeuner à 1 \$



Œufs brouillés, pommes de terre rissolées, saucisses et croissant. Servi tous les jours jusqu'à 11 h.

Boulettes de viande à la suédoise, 8,99 \$



Un petit goût de Suède... Boulettes de viande à la suédoise. Surgelées, sac de 1 kg. Vendues à notre Épicerie suédoise.

IKEA BOUCHERVILLE

586, rue de Touraine
Boucherville, QC
J4B 5E4
(Autoroute 20, sortie 95)

Tél. : (450) 449-6755
Lundi-vendredi... 10 h - 21 h
Samedi-dimanche... 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL

9191, boul. Cavendish
Saint-Laurent, QC
H4T 1M8
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)

Tél. : (514) 738-2167
Lundi-vendredi... 10 h - 21 h
Samedi-dimanche... 9 h - 17 h

Magasinage à distance : 1 866 866-IKEA

www.IKEA.ca

Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. Jusqu'à épuisement des stocks. Ces articles ne sont pas tous offerts en ligne.



Facile à vivre

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAL

Le cinquième pouvoir

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur le pouvoir de la « rue ».



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Dans la plupart des sociétés démocratiques, s'exerce un cinquième pouvoir: celui de la « rue ». Par opposition aux pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire et médiatique, celui-là n'a aucun statut officiel. Mais il est de plus en plus organisé, puissant et globalement victorieux.

L'illustration extrême de cette puissance peut certainement être trouvée en Bolivie où, depuis 2003, deux présidents légitimement élus ont été déposés par la rue.

En France, comme cela a été confirmé par la bataille du CPE (le contrat de première embauche), l'État est aujourd'hui incapable de la moindre initiative susceptible de heurter la rue. La paralysie y est donc totale. Il est vrai que Jacques Marseille, professeur à la Sorbonne et auteur de

Au Québec, l'expression « opposition citoyenne » a été utilisée pour la première fois le 22 avril 2003, huit jours après l'élection de Jean Charest !

Du bon usage de la guerre civile en France, raconte avoir « cherché désespérément dans l'histoire les moments où la France avait été capable de faire les grandes réformes qui allaient changer son destin, tranquillement, par le dialogue, par le Parlement. Je n'en ai pas trouvé... »

C'est d'ailleurs en France qu'a été inventée, il y a plus de dix ans, l'expression « opposition citoyenne », désignant ce cinquième pouvoir. L'expression a été importée au Québec le 22 avril 2003 (alors utilisée pour la première fois ici dans les médias par *Le Devoir*), très exactement huit jours après... l'élection de Jean Charest !

Depuis, comme en France et dans une foule de dossiers, l'action des pouvoirs législatif et exécutif siégeant à Québec a été paralysée par la rue. Samedi prochain, quelques jours après le troisième anniversaire des élections du 14 avril 2003, une autre grande manifestation pourfendra les projets du gouvernement libéral au mont Orford.

Encore une fois, la rue québécoise parlera haut et fort.

Le pouvoir de la rue se fonde sur un triple paradoxe.

D'abord, au plan théorique, il repose sur le postulat voulant que l'opposition citoyenne constitue le seul vrai véhicule des aspirations populaires. Et ce, face à un gouvernement n'ayant aucune légitimité et ne pensant qu'à s'acharner contre le peuple. Au sujet du psychodrame des CPE, Jacques Marseille révélait ainsi sur le mode ironique que « chaque matin, quand il se rase, (le premier ministre) Dominique de Villepin n'a qu'une seule idée en tête: précariser la jeunesse française !... »

Ensuite, ceci n'expliquant pas cela, la rue ne représente qu'elle-même. C'est-à-dire uniquement ceux qui s'y trouvent à un moment précis, pour une cause précise. À savoir un nombre de citoyens infiniment variable, mais invariablement minoritaire, n'étant en aucun cas dépositaire d'une quelconque délégation de pouvoir.

Enfin, au plan pratique, l'opposition citoyenne possède la particularité de n'administrer que des droits, mais aucune responsabilité: c'est le seul des cinq pouvoirs à être dégagé à l'avance de toutes les conséquences de ses choix. Elle ne connaît que le mode

de « demande ». Exemple simple: la rue s'oppose à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques, nucléaires ou au gaz, mais n'aura jamais à répondre d'une éventuelle pénurie d'énergie (l'éolien, que la rue contestera un jour ici comme elle le fait aujourd'hui en Europe, ne suffira pas).

Ce triple paradoxe est connu, mais cette connaissance est inutile: la rue jouit d'un inaltérable préjugé favorable, même chez ceux qui ont à souffrir de son pouvoir.

C'est une situation qui ne cessera jamais d'étonner.

DEMAIN: Le peuple et la rue

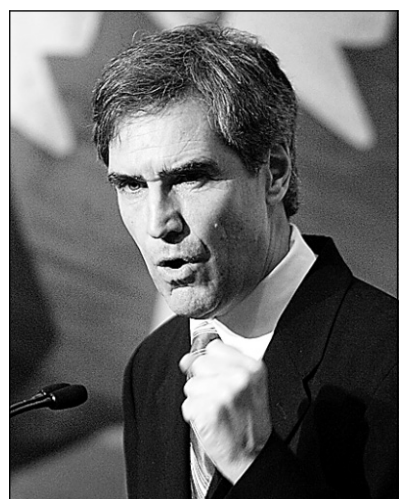


serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE ©
Michael Ignatieff

Un débat inachevé

Michael Ignatieff vient dire aux Québécois: « Ne perdons plus de temps avec l'indépendance ! J'estime que cette invitation fait preuve d'un jugement rapide et artificiel touchant l'histoire du Québec ces trente dernières années. L'idée d'indépendance nationale reste encore profondément ancrée dans une importante proportion des gens d'ici, toute génération confondue. Si la flamme est parfois vacillante elle est pourtant toujours présente. Ignatieff fait ainsi la preuve d'un cer-

tain mépris et d'une étonnante incompréhension face au peuple que nous formons. Pour quelqu'un qui veut accéder un jour au poste de premier ministre du Canada, il est urgent qu'il ait une approche à la fois prudente, mesurée et réfléchie face au débat inachevé touchant notre histoire et notre avenir.

Jacques Léger
Morin-Heights

Un pardon virtuel

La communauté a exprimé son désir d'accorder son pardon au jeune qui a tué trois des siens en conduisant en état d'ébriété, le week-end dernier, à Daveluyville. Le geste à première vue semble touchant, étonnant, fort louable et rempli d'un humanisme surprenant dans notre monde actuel. Ceci étant dit, le peuple ne peut se substituer au système judiciaire ? Ce jeune a commis un acte criminel et devra faire face à la justice qu'il soit mon fils ou celui du voisin. Le pardon de la communauté pourra demeurer mais il ne pourra qu'être virtuel.

Lyse Deslauriers
Laval-des-Rapides

Pourquoi ?

Cent mille dollars de dommages ! Voilà le résultat du vandalisme fait dans le cimetière de Rimouski. La question qui me vient en tête lorsque j'entends des choses comme ça, c'est: pourquoi ? Pourquoi est-ce que des gens prennent plaisir à détruire des choses ? Est-ce qu'ils croient que ça ne fait de mal à personne ? Si c'est ce qu'ils croient, alors ils ont tort. Les familles qui voient la sépulture d'un être qui leur est cher être saccagée ressentent de la douleur. Les contribuables dont les taxes augmentent pour pouvoir réparer les dégâts ne sont pas davantage ravis. Et moi, une ado de la région, j'ai peur que la faute soit encore imputée à la jeunesse au complet, advenant le cas où les coupables soient des adolescents. Ça nous donne mauvaise presse. Les gens généralisent et finissent par penser que ce sont tous les jeunes qui font des choses comme ça. Alors, peu importe qui à pu commettre ce geste, j'espère que vous avez compris le mal que le vandalisme occasionne, non seulement celui qui est visible mais aussi les dommages collatéraux.

Caroline Beaulieu

CYBERPRESSE



PHOTO IVANO H DEMERS, ARCHIVES, LA PRESSE ©

Un « déficit caché »

La situation déplorable des infrastructures de base dans les municipalités constitue un « déficit caché » qui produira, pour les générations qui nous suivront, le même effet catastrophique qu'un déficit budgétaire incontrôlé. Dans son budget, le gouvernement Harper doit s'engager à long terme à éliminer ce déficit.

Tel est le point de vue que défend, aujourd'hui, M. Gilles Vaillancourt, maire de Laval et président de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, dans un texte intégral publié sur Cyberpresse.ca/opinions.

M. Vaillancourt précise: « L'état de nos infrastructures constitue un « déficit caché » qui se chiffre aujourd'hui à environ 18 milliards de dollars pour le Québec seulement. Il faudrait investir 1,2 milliard de dollars par année pendant 15 ans pour régler ce problème et répondre aux nouvelles normes environnementales et de salubrité. »

À lire et à commenter sur: Cyberpresse.ca/opinions.

De l'arnaque!

Je désire commenter la décision de la Régie de l'énergie qui vient d'accorder à Hydro-Québec la permission d'augmenter rétroactivement ses tarifs, ce qui pourrait correspondre à une hausse de 10 % des tarifs en 2007. À mon avis, c'est de l'arnaque ! On vient de nous faire savoir que les profits de 2005 sont de plus de deux milliards ? Quelle honte ! Hydro-Québec rétorque toujours que nous avons les coûts les moins chers en Amérique ! Foutaise ! Il faut que le gouvernement réagisse à cette hausse injustifiée. Nos revenus n'augmentent pas en proportion de ces hausses, sans parler de celles du pétrole. Nous nous faisons arnaquer par HQ et le gouvernement car, plus chers sont les services, plus de taxes ils engrangent. Nous les citoyens, ne sommes pas protégés. C'est assez !

Marcel Pigeon

Cri du coeur

Ce sera presque un luxe de vivre dans le Kébekistan soviétique dans un proche avenir. Si on additionne toutes les hausses de taxes, frais et contributions étatiques de tout acabit depuis deux ans, additionnées à celles à venir, ça ne prend pas un diplôme de comptable pour

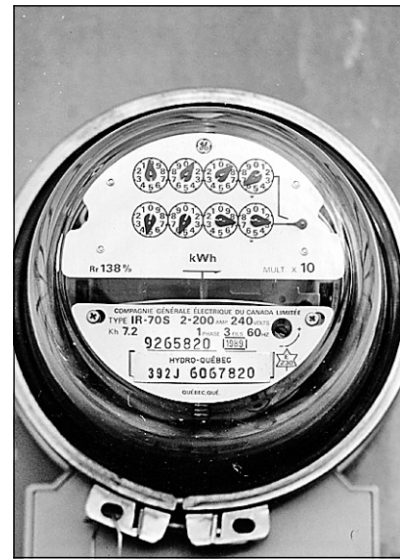


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE ©

s'apercevoir que nous nous sommes considérablement appauvris depuis et que cela va se poursuivre. Ajoutez les prix de l'essence à cela et c'est le comble. Fuir ailleurs me semble devenu l'unique alternative pour arrêter de se faire « tondre » par ce gouvernement provincial pourri, que ce soit le PQ ou le PLQ. Le Québec est devenu une république bananière arriérée et foncièrement communiste, une province où faire de l'argent est un crime passible d'une tonte assidue pour s'assurer que les

moutons soient tous égaux, tous pauvres également. Fuir pendant qu'il est encore temps et que le PQ n'a pas encore mis le grappin sur ce qui reste de cette province minable.

Martin Hamel

Cessez le gaspillage

Quoi ? Encore une augmentation ? Qu'on commence par faire le ménage des dépenses avant de nous augmenter. Finies les primes bidons. Hydro est un monopole commercial. Tous les consultants se frottent les mains quand ils travaillent pour Hydro parce que c'est payant. La vérité c'est que l'argent sort par les fenêtres. Le transport de l'énergie éolienne est une autre défaite pour couvrir la mauvaise gestion d'Hydro. Allez voir du côté à tous les niveaux de la hiérarchie d'Hydro, et vous aurez des surprises. S'ils doivent investir pour construire des lignes de transport, ils n'ont qu'à inclure dans un emprunt étalé sur plusieurs années. Pourquoi une augmentation subite, ils veulent payer cash ? Commencez par arrêter le gaspillage. Il est temps que le Vérificateur général entre dans le tas avant qu'on nous augmente.

Réal Melançon

Le choc du passé



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Pressentant la victoire du candidat libéral dans la circonscription d'Outremont, un militant nationaliste l'accuse de ne pas représenter le « vrai peuple » puisqu'il compte sur le vote « ethnique » pour se faire élire...

De qui vient cet argument ? D'un souverainiste ? Eh bien non : d'un dénommé Pierre Elliott Trudeau, alors qu'il faisait campagne pour le Bloc populaire en 1942... Exactement le même discours que ses adversaires allaient plus tard lui servir ! L'anecdote est tirée de *Trudeau, fils du Québec, père du Canada*, de Max et Monique Nemni (Éd. de l'Homme). Ne vous attendez pas à des révélations sur les aventures amoureuses de l'ancien premier ministre. Il s'agit d'une biographie intellectuelle, ce premier tome retraçant minutieusement le parcours idéologique de Trudeau durant sa jeunesse.

////////////////////

Ce livre est fascinant, parce qu'il lève le voile sur un passé que Trudeau et ses amis ont soigneusement camouflé. Mais on en sort accablé. Car on y trouve la preuve indubitable que Trudeau, à l'instar d'une bonne partie des « élites » québécoises, a nourri pendant des années de fortes sympathies pour le fascisme et une abominable tolérance envers le discours antisémite. On savait que Trudeau avait fait un discours anticonscriptoniste aux côtés de pétainistes notoires, mais on pensait qu'il avait passé les années de la guerre à s'amuser sans trop s'intéresser à la tragédie qui se déroulait outre-mer. Hélas ! la réalité était bien pire. Trudeau a été plus impliqué qu'on ne le croyait, il avait des opinions fermes, et il savait ce qui se passait en Europe... sauf qu'il attribuait ce que rapportaient les journaux à « la propagande britannique » !

Dans un livre publié en 2002, *L'Imprégnation fasciste au Québec* (Éd. Varia), l'historienne Esther Delisle avait soulevé un coin du voile en révélant l'existence d'un groupuscule assez loufoque (auquel ont appartenu notamment Trudeau et le jésuite François Hertel), lequel rêvait d'une révolution destinée à faire du Québec une « Laurentie catholique, française et corporatiste ».

Que Trudeau ait été brièvement séparatiste n'étonnera que ceux qui ignorent que presque tous les Québécois ont été souverainistes avant de devenir fédéralistes ou vice-versa. Beaucoup plus troublant est le fait que Trudeau ait si profondément absorbé les enseignements de ses maîtres jésuites qu'il resta, jusqu'à l'âge relativement avancé de 25 ans, un apôtre enflammé de l'idéologie fasciste, méprisant la démocratie libérale et craignant le « cosmopolitisme ». En 1944, alors que le monde découvrait l'horreur des camps de concentration, Trudeau était encore ébloui par « la logique » des écrits de Maurras.

Cela montre que l'homme était bien de son milieu... mais surtout, que contrairement à son image de libre-penseur individualiste, il était l'incarnation même du conformisme. Car tous n'ont pas suivi cette voie-là. Pensons à tous ceux qui ont pris le parti des Alliés, de Jean-Charles Harvey au cardinal Villeneuve en passant par René Lévesque, Adélard Godbout et même Maurice Duplessis...

Trudeau et ses collègues de l'époque partageaient un catholicisme exalté, qui leur faisait croire qu'ils étaient investis d'une mission divine pour changer le monde. Jusqu'à l'âge de 27 ans, alors qu'il étudiait à Paris après avoir passé par Harvard, Trudeau requerrait encore l'autorisation de l'Église pour lire des livres à l'Index !

On comprend le choc qu'ont éprouvé ses biographes, des « trudeauistes » inconditionnels qui ne s'attendaient pas à trouver pareille matière lorsqu'ils obtinrent l'autorisation de consulter ses archives personnelles (auxquelles personne n'avait eu accès jusque là). Les Nemnis avaient tenté de faire revivre *Cité Libre* à la veille du référendum de 1995, et vouaient à Trudeau une admiration sans borne. Que ce soit eux qui, à leur « coeur » défendant, déboulonnent aujourd'hui la statue du jeune Trudeau témoigne de leur conscience professionnelle.

On pourrait toutefois leur reprocher une certaine incapacité à comprendre le nationalisme québécois, même dans sa forme la plus positive, de même que l'obsession angoissée des Canadiens français de l'époque pour la « survivance ».

////////////////////

Mais pourquoi Trudeau, sachant ce que contenaient ces boîtes remplies de travaux scolaires, de notes de lectures et de brouillons de lettres et de discours, ne les a-t-il pas détruites ? Pourquoi les avoir données à ses biographes ? Comptait-il sur leur indulgence ? Peut-être aussi, plus vraisemblablement, voulait-il se livrer tout entier à l'Histoire. D'ailleurs, ces écarts de pensée, tout affligeants soient-ils, n'étaient en rien son héritage, car il n'y a pas de grand homme politique qui n'ait commis des erreurs de jeunesse.

L'Église au pilori

Le curé de la paroisse Sainte-Marie-du-Lac, Donald Tremblay, se demandait dans *La Presse* de samedi dernier comment on peut expliquer que l'on présente continuellement l'Église et les prêtres de façon négative dans nos oeuvres culturelles. Vous avez été très nombreux à réagir à ce texte. Voici quelques-uns des courriels reçus.

Apport positif

Le prêtre et historien Donald Tremblay s'interroge sur la façon négative que l'on présente l'Église dans nos oeuvres littéraires. Je pense que c'est surtout l'image parfaite et infaillible que l'Église s'est toujours donnée que l'on attaque. Au fond, on veut lui montrer qu'elle n'était pas si sainte que ça et on lui remet « sur le nez » ses lacunes. Je ne suis pas croyant mais je reconnais que cette image véhiculée est injuste dans son ensemble quand on considère l'apport de l'Église dans l'éducation, la santé et l'aide aux démunis depuis la venue des Français en 1534. Beaucoup de personnes y ont travaillé très fort et à des salaires dérisoires. Même si on a le droit de s'insurger contre certains abus, on doit aussi se souvenir de l'immense apport positif de ces personnes « ensoutanées ».

Pierre Bélisle
LaSalle

Un autre regard

Monsieur le Curé, Vous dénoncez une « certaine production culturelle québécoise » comme étant anticatholique. J'aimerais dire que c'est plutôt de l'anticléricalisme, mais comme le clergé d'ici a cru incarner totalement l'Église, il est normal qu'il soit l'unique « victime » dans la crise religieuse actuelle. Vous déplorez des oeuvres ne présentant pas positivement le « personnage du prêtre » (*sic*), « l'Église et ses principaux émissaires » (*sic*). Je vous invite à voir *Les invasions barbares* où le travail de soeur Constance est traité avec un grand respect par Denys Arcand, ou *C.R.A.Z.Y.* dans lequel film l'expérience religieuse de la mère, de la vendeuse Tupperware guidera Zachary vers sa « rédemption », ou encore *La Neuvaine* de Bernard Emond où la foi toute simple de François — un laïc — vient sauver la vie de Claire. Un autre regard est donc porté actuellement sur l'Église. Mais c'est une « Église » qui n'existe plus par la grâce seulement de ses « principaux émissaires ». Vous espérez le jour « où un représentant de l'Église sera représenté (*sic*) sous un bon oeil... » Je rêve du jour où le mot « Église » ne voudra plus dire « institution », « clergé », mais communauté de ceux qui partagent la foi chrétienne et qui n'ont pas besoin de « représentants ». Il se peut aussi que la critique artistique souvent cavalière, il est vrai, de l'Église catholique dissimule des blessures profondes vécues par les croyants et croyantes d'ici. C'est une page qu'il ne faudrait pas tourner trop vite.

Robert Jacques
théologien et chrétien entêté

Une juste évocation

Je ne crois pas que les descriptions de l'attitude des prêtres et religieux faites par nos auteurs et cinéastes soient une manifestation d'anticatholicisme, comme le croit l'abbé Tremblay. Il s'agit à mon sens de la juste évocation de l'attitude d'abus de pouvoir que manifestaient non pas la majorité, mais un trop grand nombre de représentants (souvent les plus haut placés dans la hiérarchie) de la toute puissante Église de l'époque pré-Révolution tranquille. Bien sûr que l'Église a joué un grand rôle dans la sauvegarde de l'identité du peuple canadien-français, mais elle en a trop souvent profité pour opprimer ce même peuple, et il est tout à fait normal qu'on

Le Québec se souvient!

MONIQUE BOISCLAIR

Votre foi est bien grande, M. Tremblay, et très honorable mais... « La représentation culturelle plus authentique et plus conforme à la réalité » tel que vous l'écrivez est un rêve bien audacieux ! L'Église est une compagnie, qui fut jadis au Québec prospère et fort rentable. Mais comme toute compagnie qui détient un monopole, grande est la tentation d'abuser de son pouvoir auprès de ses clients et l'Église a largement sombré dans cet abus de pouvoir !

> Si cette compagnie qu'est l'Église s'en



Marina Orsini dans le rôle de soeur Marie dans la télésérie *Miséricorde*.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Un bouc émissaire facile

PAUL LAVALLÉE
L'auteur demeure à Sainte-Foy.

L'historien, Donald Tremblay se demande comment expliquer que l'on présente toujours l'Église et les prêtres de façon négative dans nos oeuvres culturelles ? Certains catholiques parlent de mauvaise foi, (c'est parfois évident), d'autres parlent d'ignorance (ça crève parfois la vue). Je préfère invoquer le manque de mémoire...

C'est à l'Église que les Québécois doivent ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont. C'est en effet l'Église qui, malgré ses maigres ressources et tous ses défauts (que celui qui est sans péché lui lance la première pierre), a longtemps assumé l'éducation, la santé, les services hospitaliers et les services sociaux. Avec l'aide de l'État, bien sûr, mais une aide souvent dérisoire. Encore en 1950, l'État donnait aux communautés religieuses comme contribution à la garde, l'entretien, l'alimentation et l'éducation d'un enfant, la somme rondelette de 35 sous par jour.

C'est aussi à l'Église que les professionnels ont longtemps dû leur formation secondaire, collégiale et universitaire. En 1935, pendant mes études classiques, les

////////////////////

souligne ce qui fut une pratique trop présente partout à une certaine époque. En guise de consolation, il convient de rappeler au souvenir du curé Tremblay ce prêtre-ouvrier admirable interprété par le regretté Hubert Loiselle dans le téléroman *Rue des Pignons...*

Guy Geoffrion

De l'anticléricalisme

Vous présentez des exemples qui démontrent, dites-vous, que « la culture moderne du Québec colporte un préjugé fortement anticatholique ». Et vous nommez des personnages incarnant des prêtres comme le curé Raudin, le curé Leclerc, le curé Alcide et combien d'autres. Des attaques contre l'Église catholique ? Contre le pape, les évêques, la doctrine ? Je trouve qu'il s'agit plutôt « d'anticléricalisme ». L'anticléricalisme existe depuis fort longtemps au Québec et

prêtres professeurs recevaient un salaire annuel de 60 \$, et les parents payaient entre 150 \$ et 200 \$ par an pour un élève pensionnaire logé, nourri et éduqué. Ça fait une « maudite différence » avec les salaires payés par l'État depuis sa prise en charge des mêmes services.

C'est étrange, mais il y a un méchant « paquet » de Québécois qui ont la mémoire courte. Puis, comme un certain nombre semblent avoir des crottes sur le coeur, l'Église est devenue un bouc émissaire facile : elle est bafouée, méprisée, et ridiculisée comme son Maître, qui avait d'ailleurs annoncé cette persécution. Il faut bien appeler les choses par leur nom...

À côté d'une Église jugée d'avance coupable de tous les maux, et humiliée sur la place publique, parfois par ses propres membres comme au Golgotha, il y en a d'autres, ailleurs, qui sont désirées, florissantes et respectées. Un jour, la lumière reviendra, mais quand ? Le jour où... les générations actuelles, nouvelles et anciennes, en auront assez de la Nouvelle Noireur qui les éblouit, et leur casse les oreilles au point de les empêcher de voir et de comprendre dans quel marasme ils sont engloutis.

les scandales de la pédophilie n'ont pas aidé à l'amoinrir. L'édification d'églises et de presbytères somptueux, qu'on a fait payer par des parents de familles nombreuses, sous-alimentées et incapables d'habiller les enfants pour l'école. Étant de la première génération de colons en Abitibi, j'ai connu cela. Et les rumeurs de curés qui forniquaient avec leurs servantes ! Oui, je crois que les membres du clergé et leurs auxiliaires ont un peu trop donné raison à leurs détracteurs. On pourrait aussi parler de la façon dont la Parole de Jésus était présentée aux fidèles : petit catéchisme des évêques de la province de Québec, confesseurs intransigeants envers les femmes qui voulaient planifier les naissances, arrogance de certains curés qui lançaient des sorts aux paroissiens récalcitrants. Non, je ne crois pas qu'il s'agisse d'anticatholicisme mais bien d'anticléricalisme.

Arthur Grandmont

ples en leur interdisant la contraception... > Si cette compagnie qu'est l'Église n'avait pas une « maison-mère » affichant tant de richesse et qu'elle avait l'humilité de chercher La Vérité au lieu de la dénir...

> Si cette compagnie qu'est l'Église n'avait pas fait de la dîme une « contribution obligatoire » sous peine de rejet...

> Si cette compagnie qu'est l'Église même après avoir révisé toute sa stratégie de marketing au Québec n'arrive plus à recruter de nouveaux membres, c'est qu'elle a peut-être oublié la devise du Québec *Je me souviens !*

Et le Québec se souvient M.Tremblay ! Alors, nos auteurs ne font que reproduire notre mémoire collective, M. Tremblay ! Et j'ose espérer qu'ils le feront encore pendant des siècles et des siècles ! Amen !

C'EST LA SAISON DES BALLEES. ON EN A POUR TOUS LES GOÛTS.

Le plus grand choix de balles de golf au Québec

ACHAT SPÉCIAL

seulement

18⁹⁸\$

Top-Flite



XL 3000
BOÎTE DE 15
AVEC POCLETTE GRATUITE
Distance explosive, touche souple incroyable, offerte en cinq versions spécifiques selon la performance, avec pochette d'essai Strata TL-2 gratuite.

ACHAT SPÉCIAL



WILSON HYPER TI
BOÎTE DE 12
seulement **10⁹⁸\$**

ACHAT SPÉCIAL



TOP-FLITE SD BALATA
BOÎTE DE 12
seulement **12⁹⁸\$**



NIKE DISTANCE SFT
BOÎTE DE 12
seulement **14\$**

ACHAT SPÉCIAL



PRECEPT LADDIE XTREME
BOÎTE DE 12
seulement **17⁹⁸\$**

ACHAT SPÉCIAL



MAXFLI A 10 SOLID
BOÎTE DE 12
seulement **17⁹⁸\$**



MAXFLI NOODLE ICE
4 COULEURS
BOÎTE DE 12
seulement **19⁹⁵\$**

ACHAT SPÉCIAL



MAXFLI M3 SOLID
BOÎTE DE 12
seulement **19⁹⁸\$**

ACHAT SPÉCIAL



WILSON PRO STAFF DISTANCE
BOÎTE DE 15
seulement **19⁹⁸\$**



TOP-FLITE QUARTZ
BOÎTE DE 15
seulement **22⁹⁵\$**



CALLAWAY GOLF BIG BERTHA '06
BOÎTE DE 12
seulement **24⁹⁵\$**



PRECEPT LADY III WHITE
BOÎTE DE 12
seulement **24⁹⁵\$**



CALLAWAY GOLF HX HOT
BOÎTE DE 12
seulement **29⁹⁵\$**

ACHAT SPÉCIAL



WILSON STAFF Dx2
BOÎTE DE 12
seulement **29⁹⁵\$**



CALLAWAY GOLF HX BLUE
BOÎTE DE 12
seulement **29⁹⁸\$**

NOUVEAU



CALLAWAY GOLF HX PEARL
BOÎTE DE 12
seulement **32⁹⁵\$**



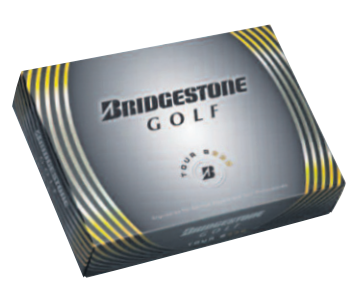
BRIDGESTONE e6
BOÎTE DE 12
seulement **34⁹⁵\$**



NIKE IGNITE
BOÎTE DE 12
seulement **37⁹⁵\$**



BRIDGESTONE TOUR B330-S
BOÎTE DE 12
seulement **49⁹⁵\$**



BRIDGESTONE TOUR B330
BOÎTE DE 12
seulement **49⁹⁵\$**



MAXFLI BLACK MAX
BOÎTE DE 12
seulement **52⁹⁵\$**



Volvik
seulement **19⁹⁵\$**



CRYSTAL
BOÎTE DE 12
Longue, droite et extrêmement souple, offerte en 6 variétés.



CALLAWAY GOLF HX TOUR 56
BOÎTE DE 12
seulement **54⁹⁵\$**



CALLAWAY GOLF HX TOUR
BOÎTE DE 12
seulement **54⁹⁵\$**



NIKE ONE PLATINUM
BOÎTE DE 12
seulement **56⁹⁵\$**



NIKE ONE BLACK
BOÎTE DE 12
seulement **56⁹⁵\$**

PLUS BAS PRIX GARANTI

Golf Town garantit que vous trouverez ce que vous cherchez, quand vous le voulez, au prix le plus bas. Nul besoin d'attendre les soldes parce que nous avons toujours les meilleurs prix. Nous le garantissons. En fait, si vous trouvez, dans un autre magasin de détail, un prix annoncé ou affiché plus bas, nous vous offrirons le même prix, plus un rabais additionnel de 5 %.

GOLF TOWN
Transformez votre jeu

VILLE DE QUÉBEC MAINTENANT OUVERT
1500 Boul. Lebourgneuf 418.623.3327



STOCK
TOUJOURS EN